

# L'implication citoyenne dans les ruelles bleues-vertes : ambitions, défis et enjeux de l'engagement au quotidien

**Autrices : Camila Patino,  
Alice Bonneau et  
Sophie L. Van Neste**

Avec la participation de  
Kregg Hetherington et la  
collaboration de l'Alliance  
des ruelles bleues-vertes

Financement : CRSH Engagement partenarial et Chaire de recherche du Canada en action climatique urbaine

# L'implication citoyenne dans les ruelles bleues-vertes : ambitions, défis et enjeux de l'engagement au quotidien

Autrices : Camila Patiño Sanchez, Alice Bonneau  
et Sophie L. Van Neste

Avec la participation de Gregg Hetherington et la  
collaboration de l'Alliance Ruelles bleues-vertes

Date : Juillet 2023

# TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ.....	iii
REMERCIEMENTS .....	iv
1. INTRODUCTION : DU VERT AU BLEU VERT .....	1
1.1 Objectifs et contenu du rapport.....	3
1.2 Méthodologie.....	4
2. REVUE DE LA LITTÉRATURE SUR LES RUELLLES VERTES MONTRÉALAISES .....	6
2.1 L'appellation « ruelle verte » : un gage de verdissement?.....	7
2.2 La dimension participative des projets de ruelles vertes.....	10
3. LA CONCEPTION DE L'IMPLICATION CITOYENNE DANS LE MODÈLE DE RUELLE BLEUE-VERTE.....	13
3.1 Choix des sites pour les projets pilotes.....	16
3.2 La participation ultime des propriétaires : déconnexion des drains de toiture.....	17
3.3 L'implication des résidentes dans l'idéation des aménagements et leur sensibilisation aux bienfaits des ruelles bleues-vertes.....	18
3.4 Engagement dans une gestion mutualisée et un suivi expérimental des aménagements .....	20
3.5 Implication des riveraines dans le maintien et l'entretien des infrastructures dans la ruelle .....	22
4. L'IMPLICATION CITOYENNE DANS LE VERDISSEMENT ET LA GESTION DES EAUX PLUVIALES DANS MERCIER-HOCHELAGA-MAISONNEUVE.....	23
4.1 La Ruelle Turquoise .....	24
4.1.1 Contexte riverain.....	24
4.1.2 Verdissement et gestion des eaux pluviales .....	27
4.1.3 Signalisations, mobilier et décorations.....	28

4.2 Autres ruelles vertes de l'arrondissement.....	30
4.2.1 Verdissement et gestion des eaux pluviales.....	30
4.2.2 Le cas d'une ruelle verte pris avec des enjeux d'accumulation d'eaux .....	33
4.3 Motivations et craintes à l'implication citoyenne.....	38
4.4 Enjeux particuliers pour l'implication en lien aux eaux pluviales.....	40
5.GOUVERNANCE DES RUELLES .....	44
5.1 Ruelle Turquoise.....	44
5.1.1 Les difficultés de l'Alliance Ruelles-Vertes au soutien à l'implication citoyenne .....	44
5.1.2 L'implication citoyenne .....	45
5.2 Ruelle Verte.....	48
5.2.1 L'Arrondissement et l'éco-quartier .....	48
5.2.2 Les comités de ruelles et l'implication citoyenne pour débloquer les drains .....	50
5.3 La question du suivi et du maintien du soutien aux riverains.....	52
6. CONCLUSION: SOUTIEN À L'IMPLICATION CITOYENNE DANS LA GESTION DURABLE DES EAUX PLUVIALES .....	54
ANNEXE II - GUIDES D'ENTRETIEN .....	58
Riveraines.....	58
Arrondissement.....	60
Éco-quartier.....	62
BIBLIOGRAPHIE.....	64

## RÉSUMÉ

Depuis 2017, l'Alliance Ruelles bleues-vertes fait la promotion d'un modèle d'infrastructures « bleues-vertes » visant à améliorer l'espace urbain et la gestion des eaux de pluie dans une gouvernance partagée impliquant les habitantes, la Ville de Montréal et des associations locales, dans les ruelles montréalaises. Cette recherche exploratoire vise à mieux comprendre l'implication citoyenne au sein de projets de ruelles bleues-vertes et de ruelles vertes. Si l'implication citoyenne est une composante fondamentale du mode de gouvernance des projets de ruelles bleues-vertes, les enjeux d'engagement à court, moyen et long terme restent à préciser. Nous avons cherché à saisir les enjeux et modalités de cette implication citoyenne de trois manières.

Premièrement, nous relevons les éléments des ruelles vertes montréalaises qui inspirent le modèle de ruelle bleue-verte, et présentons leur portée et expérience sur le territoire montréalais, à partir d'une revue de littérature. Deuxièmement, nous discutons plus spécifiquement du modèle de ruelle bleue-verte, et particulièrement des visées initiales d'implication citoyenne dans celui-ci, tel qu'il a été présenté par l'Alliance Ruelles bleues-vertes et au comité de recherche, dans les documents, entretiens et rencontres de l'Alliance. Les défis de cette implication citoyenne, tels que formulés par les acteurs, sont aussi relevés. Nous nous penchons particulièrement sur le projet de ruelle bleue-verte dans Hochelaga-Maisonneuve, où la question de l'implication citoyenne a souvent été soulevée comme un enjeu. Cela nous amène à la troisième partie du rapport, où nous présentons les résultats d'une enquête exploratoire sur le degré de verdissement et d'implication citoyenne actuelle dans les ruelles de cet arrondissement. Cette enquête relève (1) les matérialités des infrastructures dont la gestion serait participative, et qui permettent d'identifier des enjeux et contraintes de l'implication citoyenne; (2) les motivations qui amènent les citoyennes à s'engager, les outils qui s'offrent à elles, et les obstacles rencontrés; et (3) les perceptions des citoyennes et professionnel·le.s rencontré·e.s sur les mécanismes de suivi et d'accompagnement mis en place pour soutenir ces projets et leur participation.

Dans cette recherche exploratoire sur l'implication citoyenne dans les ruelles bleues-vertes, nous avons particulièrement visé la ruelle Turquoise (choisie pour l'un des projets pilotes de ruelle bleue-verte), et une ruelle verte voisine où les résidentes sont très mobilisées pour résoudre des problèmes récurrents d'accumulation d'eaux pluviales dans leur ruelle. Ce choix méthodologique de deux ruelles nous permettait de comparer une ruelle, choisie en suivant le modèle et les acteurs de l'Alliance, avec une autre ruelle où la mobilisation citoyenne est plus spontanée et vise à répondre à un problème vécu. Remarquons que ce type de problème ne semble pas isolé dans l'arrondissement et qu'il sera exacerbé par les précipitations plus abondantes, avec les changements climatiques. Ainsi, la question de l'appropriation citoyenne se pose selon nous, non seulement en ce qui a trait aux incitatifs pour favoriser la mobilisation citoyenne pour s'engager dans un modèle de ruelle bleue-verte conçu de l'extérieur, mais aussi en ce qui a trait au soutien et aux besoins des citoyennes mobilisées pour répondre à des problématiques de leur environnement de proximité.

## REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier chacune des personnes qui, d'une manière ou d'une autre, ont aidé à mener cette recherche. Nous remercions particulièrement les citoyen.ne.s, fonctionnaires et employé.e.s d'éco-quartiers qui, malgré leurs multiples engagements, ont pris le temps de parler avec nous et nous partager leurs perspectives et connaissances.

À l'Alliance Ruelles Bleue-Vertes, merci d'avoir généré cet espace de collaboration et de questionnements sur le rôle des citoye.ne.s dans la gestion des eaux pluviales.

Cette recherche est financée par le Conseil de recherche en Sciences Humaine (CRSH) Engagement partenarial et la Chaire de recherche du Canada en action climatique urbaine.



# 1. INTRODUCTION : DU VERT AU BLEU VERT

\* L'utilisation du genre féminin a été adoptée afin de faciliter la lecture et n'a aucune intention discriminatoire. Il s'agit simplement de reconnaître la majorité de femmes dans la présente étude.

Qu'est-ce qu'une ruelle bleue-verte, et quelle y est la place des résidentes riveraines? Les ruelles bleues-vertes constituent un concept visant l'amélioration écologique de l'espace urbain avec l'implication et la collaboration des gens qui y habitent. Tout particulièrement, c'est sur la gestion des eaux pluviales et des attentes accrues de gouvernance multipartite et d'implication citoyenne dans les ruelles que le concept souhaite innover. Dans ce rapport, nous présentons le fruit d'une revue de littérature et d'une recherche sur l'implication citoyenne dans ce type de projet. La recherche s'inscrit dans un partenariat de recherche plus large avec l'Alliance Ruelles bleues vertes et le Centre d'écologie urbaine de Montréal, à partir duquel un premier rapport avait été produit en 2021 sur les enjeux de gouvernance et de collaboration multiacteurs.

Le «vert» semble avoir bien pris place dans les dénominations de plusieurs projets et programmes aux objectifs ou aux discours écologiques. C'est le cas du moins dans le domaine de l'aménagement urbain, où les réalisations environnementales et les stratégies de verdissement ont été largement adoptées. Plusieurs recherches ont été menées afin d'interroger la signification du concept «vert», qu'il s'agisse de sa dimension multifonctionnelle, écologique, récréative, culturelle, esthétique ou urbanistique. On constate ainsi que le vert n'est pas seulement une couleur, mais comporte une notion d'identité et de valeurs où la nature et les processus naturels sont, d'une manière ou d'une autre, promus, voire imités (Hetherington et al. 2021).

Dans le langage urbanistique, le verdissement — le fait de «verdir Montréal»<sup>1</sup>, par exemple — fait référence à l'augmentation des surfaces végétalisées, dans une optique notamment d'adaptation aux changements climatiques. Les surfaces végétalisées auraient comme avantages de diminuer les îlots de chaleur, de prévenir les inondations, de favoriser la biodiversité, de diminuer la pollution ambiante et sonore, et seraient donc avantageuses pour la santé physique et mentale de la population (Ville de Montréal 2020b). Comme nous le verrons, les objectifs du programme d'aménagement de ruelles vertes, qui se multiplient à Montréal depuis une décennie, s'inscrivent d'ailleurs dans cette logique. Les projets de ruelles vertes promeuvent l'implication citoyenne dans le réaménagement et le verdissement de leurs ruelles. Cependant, leur appellation «verte» tend à favoriser l'imagination d'un espace complètement verdi, aux allures d'un parc, qui ne correspond pas toujours à la réalité. Nous verrons que ce n'est pas

---

1 <https://montreal.ca/articles/verdir-montreal-pour-sadapter-aux-changements-climatiques>

nécessairement la verdure qui domine les projets de ruelles vertes, mais bien souvent la tentative de créer un milieu de vie renforçant le lien social et le sentiment de communauté.

Le «bleu» émerge quant à lui comme une nouvelle catégorisation innovante faisant référence à l'eau, et plus spécifiquement à la gestion durable des eaux pluviales dans le cas qui nous intéresse<sup>2</sup>. On parle notamment des infrastructures «vertes et bleues» ou «bleues-vertes», soit des aménagements végétalisés qui sont explicitement voués à une filtration plus «naturelle» des eaux pluviales dans le sol, permettant d'en détourner une partie des égouts, qui sont pour leur part qualifiés d'infrastructures «grises». En plus des services écosystémiques déjà rendus par les surfaces végétalisées, la composante bleue aurait comme bénéfice de réduire certaines problématiques comme les inondations et les refoulements des égouts.

C'est dans cette perspective que les ruelles bleues-vertes ont été proposées par l'Alliance Ruelles bleues-vertes (ci-après «l'Alliance») comme solution d'adaptation aux changements climatiques. Il s'agit d'un modèle d'aménagement intégrant la gestion durable des eaux pluviales à même les ruelles. Brièvement, ce modèle consiste à rediriger les drains de toits vers les ruelles, pour que l'eau pluviale soit filtrée à travers des infrastructures vertes, qui seraient partiellement entretenues par les citoyennes riveraines des ruelles en question. Le modèle des ruelles bleues-vertes est particulièrement ambitieux dans le mode de gouvernance qu'il propose. La collaboration entre les différentes parties prenantes qu'il implique est effectivement un aspect central du mode de gouvernance. Cependant, cette collaboration requiert un engagement important de la part d'une pluralité d'actrices (expertes en ingénierie et en urbanisme, fonctionnaires, chercheuses, représentantes d'organisations communautaires et d'organismes à but non lucratif, citoyennes) et s'est avérée très exigeante en ressources pour ces dernières (Bonneau, Van Neste et Hetherington 2021). La gouvernance du projet constitue donc une innovation, mais également un obstacle lorsque vient le temps d'arrimer disciplines, langages, intérêts, capacités et ressources de chacun. Par ailleurs, le projet comporte une dimension participative visant à intégrer des acteurs non traditionnels ou «non experts» à la gestion de l'eau dans les ruelles. Plus spécifiquement, ce sont les riveraines des ruelles qui sont visées pour leur participation aux projets, notamment afin de les sensibiliser aux enjeux et de les impliquer dans les démarches.

Ce concept de ruelles bleues-vertes s'inscrit dans un mouvement beaucoup plus large que l'on observe également dans d'autres villes (Newell et al. 2013; Cousins 2018). En effet, les villes parlent de plus en plus «d'infrastructures bleues-vertes», notamment dans le contexte d'accroissement des précipitations dû aux changements climatiques et de la forte minéralisation des villes qui les rend vulnérables aux inondations et au débordement des réseaux de conduites d'eau. La Ville de Montréal est

---

2 La gestion durable des eaux pluviales fait référence à l'ensemble des techniques permettant de capter, de retenir, de traiter et de retourner dans la nature les eaux de pluie par l'utilisation d'infrastructures vertes, de manière mettre de l'avant les processus naturels d'absorption par les végétaux et de percolation dans le sol afin de limiter la pression sur les infrastructures publiques de captation des eaux (Rayfield et al. 2015).

particulièrement vulnérable à l'augmentation des précipitations et des épisodes de fortes pluies qui vont en augmentant avec les changements climatiques (Van Neste et al. 2021). Cette nouvelle infrastructure (composée notamment de noues, jardins de pluie, bassins de rétention), en surface végétalisée et perméable, vise à retenir, ralentir, ou infiltrer l'eau là où elle tombe. Plutôt qu'une infrastructure distincte et monofonctionnelle, elle doit s'intégrer dans des territoires, des parcs, des espaces publics, des rues *ou des ruelles*. Le recours à de telles infrastructures vertes implique souvent une participation accrue des usagères et des citadines qui habitent et occupent ces espaces où l'eau refait surface. Comment ces démarches encore expérimentales sont-elles vécues par les résidentes à Montréal?

Deux projets pilotes ont initialement été proposés par l'Alliance pour mettre en marche ce projet, qui implique des innovations non seulement sur le plan urbanistique, mais aussi sur le plan de la gouvernance, qu'on souhaite multipartenariale et participative. L'un des projets, considéré « atypique » par son emplacement et la gestion particulière du terrain sur lequel il s'implante, est actuellement en phase de finalisation dans l'Arrondissement du Sud-Ouest. La ruelle bleue-verte longe le Bâtiment 7 appartenant au Collectif 7 à nous. L'autre projet pilote, situé dans l'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve, est actuellement suspendu en raison de nombreuses embûches et d'un manque de fonds. Néanmoins, le projet de l'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve se trouve dans une ruelle dont le cadre bâti est typique à Montréal. Il nous a donc intéressées dans le cadre de cette recherche, pour nourrir les réflexions sur l'implication citoyenne dans de tels projets à Montréal.

## 1.1 Objectifs et contenu du rapport

Si l'implication des riveraines est une composante fondamentale du mode de gouvernance des projets de ruelles bleues-vertes, les implications de leur engagement à court, à moyen et à long terme reste à préciser. Dans le présent rapport, nous cherchons à saisir les modalités d'implication citoyenne dans les infrastructures bleues-vertes, de trois manières.

Premièrement, nous relevons les éléments des ruelles vertes montréalaises qui inspirent le modèle de ruelle bleue-verte, et présentons leur portée et expérience sur le territoire montréalais, à partir d'une revue de littérature. Deuxièmement, nous discutons plus spécifiquement du modèle de ruelle bleue-verte, et particulièrement des visées initiales d'implication citoyenne dans celui-ci, tel qu'il a été présenté par l'Alliance des Ruelles Bleues-Vertes et au comité de recherche, dans les documents, entretiens et rencontres de l'Alliance en 2020 et 2021. Les défis de cette implication citoyenne sont aussi relevés. Nous nous penchons particulièrement sur le projet de ruelle bleue-verte dans Mercier–Hochelaga-Maisonneuve, où la question de l'implication citoyenne a souvent été soulevée comme un enjeu. Cela nous amène à la troisième partie du rapport, où nous présentons les résultats d'une enquête exploratoire sur le degré de verdissement et de participation citoyenne actuelle dans les ruelles de cet arrondissement. Cette enquête relève (1) les matérialités de ces infrastructures dont la gestion serait participative, et qui permettent d'identifier des enjeux et contraintes de la participation citoyenne; (2) les motivations qui amènent les citoyennes à s'engager, les outils qui s'offrent à elles, et les obstacles

rencontrés; et (3) les perceptions des citoyennes et professionnelles rencontrées sur les mécanismes de suivi et d'accompagnement mis en place pour soutenir ces projets et leur implication.

## 1.2 Méthodologie

Le présent rapport se base sur une démarche méthodologique en trois étapes. Nous avons d'abord réalisé deux revues de la littérature, la première permettant de situer les projets pilotes de ruelles bleues-vertes à travers les programmes de revitalisation des ruelles qui existent depuis la fin des années 1970 à Montréal. La seconde permet de situer le projet de ruelle bleue-verte dans une tendance plus large de projets d'infrastructures bleues-vertes ailleurs dans le monde. Dans un deuxième temps, cette recension des écrits nous permet de situer les données recueillies par rapport à deux composantes des ruelles vertes sur lesquelles semble s'appuyer le projet de ruelles bleues-vertes : la dimension «verte» des ruelles (donc le verdissement, et son potentiel pour le «bleu»), afin de contribuer à une gestion plus durable des eaux pluviales; et la dimension participative des démarches d'implantation des ruelles vertes, dont on souhaite s'inspirer pour favoriser l'engagement citoyen dans la mise en place et le maintien d'infrastructures vertes et bleues.

Le rapport présente ensuite les résultats d'une recherche qualitative menée en équipe, dont les matériaux empiriques sont les suivants : une analyse documentaire, des comptes-rendus d'observation de rencontres, des visites terrain ainsi que 23 entretiens, qui ont été menés en deux temps. Une première série de 12 entretiens a été menée en 2021 avec des acteurs impliqués dans l'Alliance des ruelles bleues vertes : ceux impliqués sur le projet pilote du Bâtiment 7 — soit l'Arrondissement du Sud-Ouest, le Service de l'eau de la Ville de Montréal, des citoyennes et professionnelles engagées au Collectif 7 à nous, au Centre d'écologie urbaine de Montréal, aux Ateliers Ublo — et des membres de la Société d'habitation populaire de l'Est de Montréal (SHAPEM), impliquée dans le projet pilote de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, communément appelé la ruelle Turquoise. Il est à noter qu'un rapport a déjà été produit à partir de ces entretiens avec les membres de l'Alliance Ruelles bleues-vertes (Bonneau, Van Neste et Hetherington 2021), mais ils nourrissent aussi le présent rapport sur le plan de la conception de la participation dans le modèle de ruelle bleue-verte, notamment. À ces entretiens s'ajoutent aussi l'analyse de documents produits par l'Alliance (brochures d'information, rapports, études de faisabilité) ainsi que des comptes-rendus d'observation de rencontres des différents groupes de l'Alliance, entre 2019 et 2021. Une deuxième série de 11 entretiens a été menée en 2022 et 2023 pour approfondir la question du vécu de cette implication citoyenne, particulièrement dans les ruelles de l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve. Les participants suivants ont été rencontrés : deux professionnels de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, deux professionnelles travaillant dans un éco-quartier, une participante à des ateliers organisés par l'Alliance en 2017, ainsi que des riveraines de la ruelle Turquoise et d'une ruelle verte du voisinage dont nous préservons l'anonymat. Nous n'avons pas réussi à rencontrer un représentant de l'éco-quartier de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve. Nous avons toutefois parlé à deux autres professionnelles avec une expérience avec le programme éco-quartier, dont la chargée de projet des ruelles vertes à la Société écocitoyenne de

Montréal, mandaté du programme éco-quartier de l'arrondissement Ville-Marie, qui, malgré une gouvernance différente de celle de l'arrondissement Mercier–Hochelaga-Maisonneuve, ont pu nous partager leurs expériences concernant leurs modèles d'intégration de la gestion durable des eaux pluviales et leur vision et outils pour le soutien à la participation citoyenne. Ces entretiens ont été menés en majorité par Alice Bonneau, alors candidate à la maîtrise en études urbaines (Institut national de la recherche scientifique — INRS) et Camila Patiño Sanchez, doctorante en anthropologie (Université Concordia), avec la participation de Sophie L. Van Neste (INRS) et Kregg Hetherington (Université Concordia).

Les entretiens semi-dirigés menés en 2022 et 2023 visaient à saisir les motivations qui amènent les participantes à s'engager ou non au sein de projets de ruelles vertes notamment, les outils qui s'offrent à elles dans le cadre de ces projets, et les obstacles qu'elles rencontrent. Cette étape avait également pour but de mieux comprendre les projets de ruelles vertes qui impliquent une gestion plus écologique des eaux pluviales, et les raisons pouvant pousser un arrondissement à entreprendre de tels projets dans des ruelles spécifiques. Nous avons donc privilégié des entretiens semi-dirigés individuels, qui consistent en une conversation entre les chercheuses et la répondante. Les guides d'entretien sont fournis en annexe.

## 2. REVUE DE LA LITTÉRATURE SUR LES RUELLES VERTES MONTRÉALAISES

Depuis maintenant plus de 20 ans, les ruelles vertes se multiplient à Montréal. Elles ont d'ailleurs connu un accroissement rapide au cours de la dernière décennie, notamment grâce aux programmes d'implantation de ruelles vertes. Gérés par les arrondissements, ces programmes définissent et encadrent les démarches locales d'implantation de ruelles vertes, et prévoient les fonds qui seront consacrés à leur aménagement (Regroupement des éco-quartiers 2018).

Ce type de programme, visant à améliorer la qualité des ruelles grâce à l'aménagement, existe depuis longue date. Le vieillissement et la dégradation des ruelles, qui ont traditionnellement servi de voies de desserte à l'arrière des bâtiments dès les années 1850, amènent effectivement l'administration municipale à mettre en place des programmes visant leur restauration et leur transformation. Vers la fin des années 1970, le programme d'intervention sur les quartiers anciens (PIQA), visait par exemple « à mettre en valeur le tissu existant au lieu de le détruire ou de le banaliser par des constructions mal intégrées » (Marsan 2016 : 498), notamment à travers l'embellissement des ruelles (Hetherington et al. 2021). Quelques années plus tard, la Ville instaure l'Opération Tournesol et l'Opération Place au Soleil. Ces programmes conjoints visent à démolir des hangars pour lutter contre les incendies, et à aménager de manière consécutive des cours arrière et des ruelles publiques pour en améliorer la qualité, notamment grâce au verdissement (Bur et al. 2017 dans Hetherington et al. 2021).

Vers la fin des années 1990, avec la création des premières ruelles vertes, la Ville de Montréal met sur pied le programme Éco-quartier, dont l'un des mandats est d'accompagner les citoyennes dans leurs initiatives de verdissement (Ville de Montréal 2020b), incluant les démarches d'implantation de ruelles vertes. Depuis 2002, ce sont les arrondissements qui sont responsables de gérer et de financer ce programme. Cependant, plusieurs arrondissements mandatent des organismes communautaires<sup>3</sup> pour assumer sa mise en œuvre (H. Lauzon 2019). Selon le Regroupement des éco-quartiers (2018), les programmes d'implantation de ruelles vertes prônent cinq objectifs : (1) verdir et augmenter la biodiversité; (2) assurer l'accès à des quartiers durables, à échelle humaine et en santé; (3) faire la transition vers une économie verte, circulaire et responsable; (4) réduire les émissions de gaz à effet de serre et la dépendance aux énergies fossiles; et (5) optimiser la gestion de l'eau.

Plus récemment, le potentiel des ruelles vertes et de leurs programmes d'implantation a inspiré de nouvelles démarches qui tentent de mêler le bleu au vert, pour améliorer la gestion des eaux pluviales et ainsi apporter une réponse aux défis climatiques urbains, comme l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des précipitations abondantes. C'est notamment le cas des ruelles bleues-vertes, à Montréal, dont on compte deux projets-pilotes dans les arrondissements du Sud-Ouest et de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve. Celles-ci sont définies comme « un projet d'innovation qui vise une gestion optimale des

---

<sup>3</sup> Par exemple, le programme Éco-quartier de l'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve est actuellement piloté par l'entreprise d'économie sociale Y'a quelqu'un l'aut'bord du mur (YAM).

eaux pluviales en milieu urbain» (Vibert et Rouillé 2018). Le caractère innovant tient de la déconnexion des drains de toiture qui permettrait, une fois réalisée, d’acheminer les eaux pluviales vers des aménagements végétalisés plutôt que directement vers le réseau d’égout. Ces aménagements permettraient effectivement de retenir l’eau temporairement, avant qu’elle s’infilte à un rythme plus lent dans le sol. Ils contribueraient par ailleurs à réduire les problèmes occasionnés par les pluies abondantes, comme les refoulements dans les bâtiments, les inondations intra-urbaines et les surverses d’eaux usées dans les cours d’eau (Vibert et Rouillé 2018 dans Hetherington et al. 2021).

Les projets de ruelles bleues-vertes semblent s’appuyer sur deux composantes fondamentales des projets de ruelles vertes : d’une part, la dimension «verte» des ruelles (végétation existante, aménagements végétalisés, déminéralisation et actions de verdissement, etc.), qu’il s’agirait d’optimiser pour contribuer à une gestion plus durable des eaux pluviales; d’autre part, la dimension participative des démarches d’implantation de ruelles vertes, dont on souhaite s’inspirer pour favoriser l’engagement citoyen dans la mise en place et le maintien d’infrastructures vertes et bleues. Devant ce constat, il est donc pertinent de comprendre ce qui s’avère de ces deux composantes en réalité. Dans les deux prochaines sections, nous verrons donc ce que la littérature présente comme état des lieux pour ce qui est de la dimension «verte» des ruelles et du volet participatif de leurs démarches d’implantation.

## 2.1 L’appellation « ruelle verte » : un gage de verdissement ?

Les ruelles vertes sont souvent encensées en raison de leur impact potentiel, notamment en matière de verdissement, de bienfaits sur l’environnement, et d’adaptation aux changements climatiques (Nathan 2018; Ouellette-Vézina 2020; Rajotte Sauriol 2021). Le Regroupement des éco-quartiers (2018) met par exemple de l’avant l’impact significatif que peut avoir le verdissement des ruelles sur les îlots de chaleur urbains, de même que le potentiel de certains aménagements végétalisés pour augmenter la perméabilité des surfaces et ultimement réduire la quantité d’eau qui ruisselle vers les égouts. Dans certains guides locaux d’aménagement de ruelles vertes, on peut aussi lire que les ruelles, lorsque végétalisées, diminuent les îlots de chaleur et peuvent être aménagées de façon à permettre une infiltration plus naturelle de l’eau dans le sol (Mercier–Hochelaga-Maisonnette 2019).

Toutefois, nous avons trouvé très peu de données concernant le verdissement concrètement permis par l’implantation des ruelles vertes et qui en confirment les effets sur l’environnement, outre pour de rares cas de projets ayant bénéficié d’un financement plus important. Lors de notre étude, dans un entretien avec un professionnel d’arrondissement, ce dernier nous a révélé qu’il ne croyait pas qu’il y ait les moyens pour mettre en place un système de suivi qui permettrait de répertorier les infrastructures vertes dans les ruelles.

La ruelle verte Cartierville est un exemple de ruelle ayant bénéficié d’un financement et d’une documentation plus importante : le projet, piloté par l’organisme responsable du programme Éco-quartier dans les arrondissements d’Ahuntsic-Cartierville et Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension, a

bénéficié d'un financement de 350000 \$<sup>4</sup> et a été soutenu par un comité de pilotage composé de l'Arrondissement d'Ahunatic-Cartierville, du CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal, du Conseil Local des Intervenants Communautaires et d'un propriétaire d'immeuble du secteur (« Une nouvelle vie autour d'une ruelle : La ruelle verte Cartierville et le projet Mon Toit Mon Cartier. » 2016). Sur le cas de cette ruelle, on peut lire que ce sont plus de 2000 vivaces indigènes, ainsi que 345 arbres, arbustes et vignes qui ont permis son verdissement (Côté Jardin s.d.). L'aménagement de bandes de roulement séparées par une bande de végétation basse a permis de réduire sa surface minérale de 390 m<sup>2</sup>, tout en maintenant la possibilité d'y circuler en voiture (Conseil régional de l'environnement de Montréal 2013). De plus, des méthodes de gestion des eaux pluviales permettent l'infiltration in situ d'environ 120 m<sup>3</sup> d'eau, remédiant par ailleurs à des problèmes courants vécus par certains riverains, comme l'inondation de sous-sols (Association des architectes paysagistes du Canada s.d.).

Autrement, de telles données sur les ruelles vertes sont vagues ou inexistantes, sinon inaccessibles. D'abord, il faut mentionner que les ruelles en tant que telles varient selon plusieurs éléments relatifs à leur morphologie, qui vont influencer le potentiel et les impacts du verdissement. Pensons par exemple à la largeur et à la longueur de la ruelle, à sa forme et au nombre de voies d'accès qu'elle lui confère, de même qu'au type de revêtement (asphalte, béton, gazon, gravier, ou encore terre battue). Elles varient aussi selon d'autres facteurs, comme le profil sociodémographique des riveraines et la proportion de propriétaires occupantes et de locataires, la présence de cours arrière, la présence de barrières physiques comme des clôtures entre les habitations et la ruelle, la présence de stationnements et la possibilité d'y circuler en voiture (Regroupement des éco-quartiers 2018). Ces facteurs peuvent influencer la participation et l'appropriation citoyenne de la ruelle. Or, selon les informations récoltées, il n'y a pas de base de données et de caractérisation des ruelles, qu'elles soient qualifiées de ruelles vertes ou non, pouvant permettre le suivi et la facilitation du verdissement, de ses bénéfices et de son maintien (entretien) dans le temps.

Dans un article récent basé sur l'analyse de 341 ruelles vertes montréalaises, Pham, Lachapelle et Rocheleau (2022) constatent d'ailleurs d'importantes variations des caractéristiques observées dans le cadre de leur étude, qui incluent essentiellement la verdure, la sécurité associée à la circulation automobile, la gestion de l'eau et l'appropriation par les résidentes. Dans l'ensemble des ruelles vertes analysées, la présence de verdure (arbres, arbustes et vignes, par exemple) était plus courante que celle de caractéristiques associées à la sécurité, et l'appropriation par les résidentes malgré. Concernant la gestion des eaux pluviales, les auteures concluent que malgré qu'il s'agit d'un des principaux potentiels proposés par le programme, la présence d'installations pour la gestion durable des eaux pluviales est

---

4 Bien que le budget octroyé aux programmes d'implantation de ruelles vertes varie selon les arrondissements, en 2018, le budget octroyé pour la réalisation des aménagements d'une ruelle verte variait entre 5 000 et 20 000 \$ (Regroupement des éco-quartiers 2018). Un entretien avec un professionnel d'arrondissement nous a aussi appris qu'une enveloppe de 300 000 \$ par année était octroyé pour tous les projets de ruelles vertes dans son arrondissement, et qu'environ 50% de ce budget était utilisé pour payer les ressources humaines.

moins notable dans l'ensemble des ruelles étudiées (Pham, Lachapelle et Rocheleau 2022). Tout de même, il est possible d'en déduire que si l'appellation « ruelle verte » suppose une présence supérieure de verdure, mais les ruelles qui ne disposent pas de cette désignation officielle peuvent être tout aussi vertes, sinon plus, que certaines ruelles vertes.

Par ailleurs, les démarches d'implantation de ruelles vertes sont souvent motivées par d'autres facteurs que le verdissement. Les webdocumentaires réalisés dans le cadre du projet VUE DE RUELLE (*Intégral & WEBDOCUMENTAIRES :: 2017 2018*) révèlent par exemple que dans certains cas, l'implantation d'une ruelle verte sert plutôt de prétexte à la création d'une plus forte cohésion sociale entre ses riveraines, ou de moyen pour apaiser la circulation et créer des espaces de jeu plus sécuritaires pour les enfants. Les travaux d'Audet, Segers et Manon sur l'expérimentation de la transition écologique dans les ruelles montréalaises tendent également à montrer que les citoyennes perçoivent les ruelles comme un espace d'implication sociale et de création de liens de proximité, et que leurs motivations à participer à un projet de ruelle verte touchent avant tout des « problèmes très immédiats dans leur milieu de vie, notamment en ce qui concerne la sécurité et la propreté » (2019, 241). Enfin, même si les motifs d'implication des résidentes dans les projets de ruelles vertes sont associés au verdissement, ces dernières estiment que le changement ayant le plus d'impact suite à l'implantation d'une ruelle verte concerne la sociabilité, même si elles croyaient initialement que la transformation physique de l'environnement constituerait le changement le plus important (Binette 2016).

Notons que l'entretien des ruelles vertes constitue l'un des principaux défis, d'une part en raison du manque de financement, de suivi et de mécanismes d'évaluation, et d'autre part en raison des difficultés associées au maintien de l'engagement et de l'implication des riverains sur le temps long (Mazoyer 2018; H. Lauzon 2019; Pham, Lachapelle et Rocheleau 2022). Nous reviendrons sur cette composante particulière dans la prochaine section. Malgré les obstacles mentionnés précédemment, il importe de ne pas sous-estimer les démarches d'implantation de ruelles vertes. S'il existe peu de données quant à la portée du verdissement des ruelles sur des enjeux environnementaux comme les îlots de chaleur urbains et le ruissellement des eaux pluviales, Bherer et Cloutier soulignent que ce type d'initiative peut être abordé comme « un premier pas en faveur d'une appropriation des pratiques et d'un changement du paysage urbain », signe d'un 'engagement citoyen local « un indicateur qu'un processus plus vaste est en cours » (2019, 24).

## 2.2 La dimension participative des projets de ruelles vertes<sup>5</sup>

Les riveraines sont au cœur des projets de ruelles vertes. La plupart des projets émergent d'abord de riveraines intéressées à implanter une ruelle verte, qui doivent former un comité et soumettre une demande à leur Arrondissement. Comme nous le verrons dans les paragraphes suivants, ce comité doit ensuite s'impliquer de façon soutenue afin de collaborer avec des responsables de leur éco-quartier local ou de leur Arrondissement, et ainsi représenter les riveraines de leur ruelle lors des différentes étapes du processus d'implantation. Une fois le projet réalisé, c'est ce même comité qui est responsable de continuer à faire vivre la ruelle à travers différentes activités, comme l'organisation d'évènements et la mobilisation de nouveaux voisins (Regroupement des éco-quartiers 2018).

Si l'Arrondissement ou l'éco-quartier local offre un certain encadrement aux résidentes impliquées, le processus d'implantation d'une ruelle verte demande néanmoins des compétences. La demande de projet préparée par le comité de riveraines doit comprendre les informations spécifiquement demandées par leur Arrondissement, afin que ce dernier soit en mesure d'évaluer la faisabilité du projet selon les critères établis. Certains Arrondissements basent par exemple leur évaluation sur des critères relatifs à la qualité de la demande et au potentiel de verdissement de la ruelle, tandis que d'autres choisissent de financer et de réaliser chaque projet pour lequel une demande conforme et complète a été reçue (Regroupement des éco-quartiers 2018).

Bien que certaines composantes des demandes de projets varient selon les Arrondissements, chaque demande de projet doit contenir certaines informations essentielles qui sont colligées avec l'aide de l'Arrondissement ou de l'éco-quartier : un portrait initial de la ruelle, un sondage d'intérêt, un plan préliminaire d'aménagement ainsi qu'un plan de dépenses. Par ailleurs, certains Arrondissements vont même jusqu'à exiger l'obtention d'autorisations de la part des propriétaires riverains pour chacun des aménagements, afin de favoriser le climat d'adhésion et la pérennité de la mobilisation. Une prise en charge formelle des tâches relatives à l'entretien de certains aménagements par les citoyennes est également encouragée, voire exigée dans certains Arrondissements (Regroupement des éco-quartiers 2018).

Une fois la demande envoyée, l'Arrondissement doit autoriser les aménagements prévus. Ce processus peut nécessiter des approbations de la part des différents services de l'arrondissement, et des modifications au plan d'aménagement peuvent être demandées. Lorsqu'un projet est retenu, l'Arrondissement informe le comité de l'échéancier des travaux et de la répartition des tâches et des responsabilités entre le comité de riveraines, l'éco-quartier et l'Arrondissement. Avant la réalisation du projet, le comité se doit d'aviser tous les riverains des travaux imminents et de leur échéancier.

---

<sup>5</sup> Cette section est inspirée d'une capsule thématique sur les ruelles vertes et bleues-vertes comme espace d'engagement citoyen, écrite par l'une des auteures du présent rapport et publiée sur le site web de Villes Régions Monde (Bonneau 2020). Certains passages en sont tirés presque intégralement.

Supervisés par l'Arrondissement ou par l'éco-quartier, les travaux lourds sont suivis des travaux horticoles, auxquels les citoyens sont encouragés à participer. Une formation est d'ailleurs offerte pour que ces derniers se familiarisent avec la plantation, l'entretien et le taillage des plantes (Regroupement des éco-quartiers 2018).

Les démarches d'implantation de ruelles vertes reposent donc sur une structure participative visant à favoriser l'engagement des citoyennes. Plusieurs études montrent toutefois que la mobilisation à long terme des citoyennes comporte plusieurs défis. Une recherche sur les enjeux et les défis de mobilisation citoyenne dans les projets de ruelles vertes de Rosemont–La-Petite-Patrie montre par exemple la complexité de réunir les gens, l'implication récurrente des mêmes individus dans l'organisation d'activités, ainsi que la difficulté d'une mobilisation durable et de la formation d'une relève (Binette 2016). Cette recherche souligne par ailleurs que le niveau d'implication des citoyennes est influencé par la période de l'année, et, comme il a également été souligné lors de nos entrevues, il n'est pas rare que des conflits surviennent sur le plan organisationnel en raison d'un manque de communication, voire d'une absence de suivi entre la Ville, les éco-quartiers et les comités de riverains. Ce dernier point sur les enjeux de communication et de suivi fera l'objet de la section suivante dans cette étude.

La recherche de H. Lauzon présente des résultats similaires, mentionnant que « le manque ou la perte de mobilisation reste un des éléments les plus souvent mentionnés par les [éco-quartiers] et les arrondissements » (2019, 41). De plus, l'auteure note que malgré la portée de leur dimension participative, deux éléments demeurent lacunaires dans les démarches d'implantation de ruelles vertes : d'une part, les mécanismes de suivi et d'évaluation sont pratiquement inexistantes et limitent l'amélioration des programmes locaux d'implantation; d'autre part, contrairement à certaines initiatives de verdissement, les projets de ruelles vertes ne font pas l'objet d'une planification en amont. Elle souligne ainsi que c'est « la volonté citoyenne [qui] module la création de ruelles vertes, et le maintien de la mobilisation [qui] régule la continuité et la qualité du résultat » (H. Lauzon 2019, 41). Ces deux éléments limitent d'ailleurs la portée potentielle des ruelles et de leur verdissement sur l'environnement, que nous avons abordé dans la section précédente.

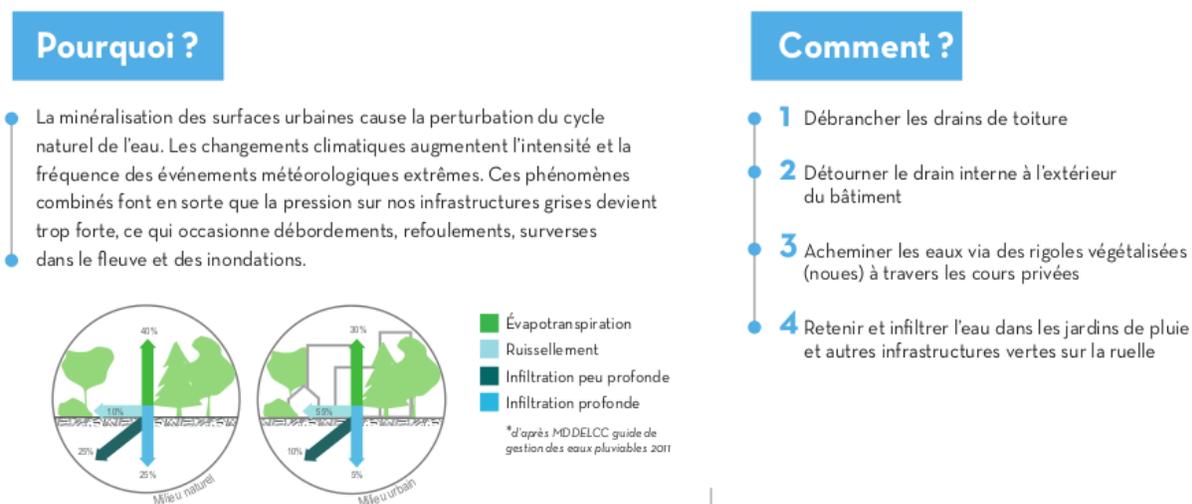
En plus de ces enjeux d'ordre organisationnel, plusieurs recherches montrent que des contraintes d'ordres culturel et personnel peuvent nuire à la mobilisation. Mazoyer (2018) souligne par exemple que des conflits associés aux attentes divergentes des citoyennes quant à leur ruelle peuvent émerger, notamment en ce qui a trait à la circulation automobile, aux problèmes de stationnement, au bruit ou encore à la présence de déchets. L'importance de l'automobile dans la vie des citoyennes (Kelly 2014) et l'entretien à long terme des aménagements (Chabot 2016) peuvent d'ailleurs constituer un enjeu important pour l'implication citoyenne dans les projets de ruelles vertes, de même que pour leur appropriation par les riveraines. La pluralité d'acteurs impliqués dans les projets de ruelles bleues-vertes et la volonté de mutualiser la gestion de certains espaces et infrastructures laisse donc anticiper des enjeux et des défis d'autant plus importants en matière de mobilisation et d'implication.

Il est important de mentionner que dans certains cas, les projets de ruelles vertes ne sont pas initiés par les citoyennes. Dans Montréal-Nord, par exemple, c'est l'Arrondissement qui prend l'initiative d'implanter des ruelles vertes afin que la population ait accès à plus d'espaces verts (Jolin-Dahel 2022). Un membre d'organisme local de verdissement relate d'ailleurs que le quartier accueille plusieurs nouveaux arrivants de communautés culturelles différentes, qui ne disposent pas des mêmes connaissances sur les initiatives en matière d'environnement, comme les ruelles vertes (Jolin-Dahel 2022). Pham et al. (2022) soulignent aussi la distribution inégale des ruelles vertes sur le territoire montréalais : celles-ci sont effectivement nombreuses dans les arrondissements où la population est plus jeune et dispose d'un revenu et d'un niveau d'éducation plus élevé, et le sont bien moins dans les secteurs où résident plus de nouveaux arrivants et de nouvelles arrivantes. Ces facteurs socioéconomiques et démographiques peuvent donc intervenir dans les dynamiques de mobilisation et de participation citoyenne.

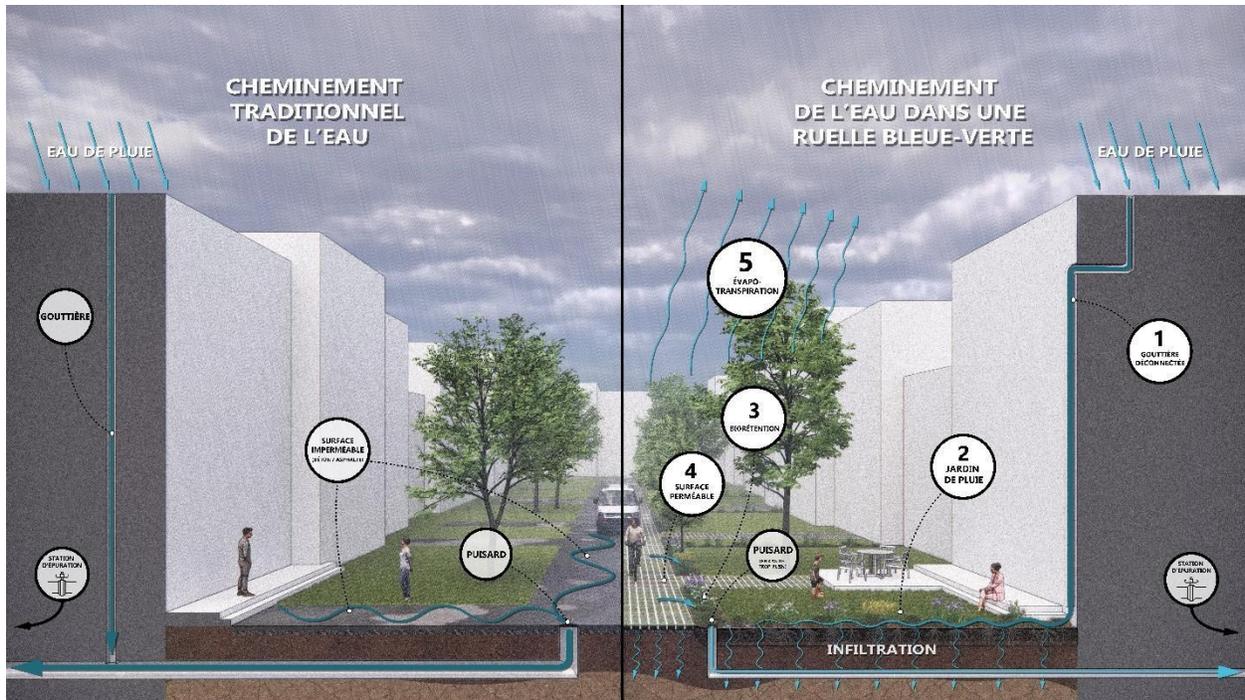
### 3. LA CONCEPTION DE L'IMPLICATION CITOYENNE DANS LE MODÈLE DE RUELLE BLEUE-VERTE

Avant d'aller voir empiriquement ce qui se passe dans les ruelles montréalaises, nous présentons d'abord la conception de l'implication citoyenne dans le modèle de ruelle bleue-verte développée par l'Alliance Ruelles bleues-vertes. Nous débutons par présenter l'Alliance et ses objectifs, puis le choix des projets pilotes et enfin les quatre modalités d'implication citoyenne abordées dans le modèle.

L'Alliance définissait d'abord l'expérimentation du projet de ruelle bleue-verte en trois volets (Alliance Ruelles bleues-vertes s.d.). Le premier volet, « technique », vise le développement de solutions de gestion des eaux pluviales en contexte de changements climatiques. Les ruelles, par leur importance dans le tissu urbain montréalais, sont présentées comme un espace stratégique pour les eaux pluviales, avec l'opportunité d'un déploiement à plus grande échelle. Le second volet, « scientifique », vise le développement de connaissances spécifiques sur l'intégration concrète dans les ruelles, en prenant compte des enjeux de contamination des sols, de biodiversité, et de gouvernance urbaine. Ce volet passe par la mise en place de deux projets pilotes et de partenariats universitaires, avec notamment un comité scientifique mis en place en 2020. Le troisième volet vise l'intégration de pratiques participatives. Dans ces trois dimensions, on parle de nouvelles manières de collaborer et de se coordonner entre une diversité d'acteurs de différents milieux. La figure 2 ci-dessous est tirée d'une brochure d'information sur le projet qui a été diffusé à partir de 2018.



**Figure 2 :** Projet expérimental d'adaptation aux changements climatiques, Brochure d'information  
Source : Graciuseté de l'Alliance Ruelles bleues-vertes, 2018



**Figure 3 : Modélisation d'une ruelle bleue-verte**

Source : GracieuSeté de l'Alliance Ruelles Bleues-Vertes. Illustration produite par Marc-Alexandre Landry, 2023

Ainsi, l'Alliance considère que la composante la plus innovante du projet est le modèle de gouvernance proposé<sup>6</sup>. Ce modèle est multipartenarial, multidisciplinaire et aurait au cœur de sa conception, la participation citoyenne. Actuellement, l'Alliance est composée de deux entreprises privées d'urbanisme et ingénierie civile, Les Ateliers Ublo et Vinci Consultants; et deux organismes à but non lucratif (OBNL), soit le Centre d'écologie urbaine de Montréal (CEUM), et le Collectif 7 à nous. Les deux entreprises ont comme rôle de faire la conception technique et d'aménagement des ruelles ainsi que la coordination générale du projet; le Centre d'écologie urbaine de Montréal joue le rôle d'administrateur et fiduciaire et doit favoriser l'intégration des pratiques participatives. Le Collectif 7 à nous est représentant citoyen dans l'Arrondissement du Sud-Ouest, chargé de la mobilisation citoyenne et de l'intégration des bénévoles résidents au projet. Jusqu'en 2022, la Société d'habitation populaire de l'Est de Montréal (SHAPEM) faisait également partie de l'Alliance, et son rôle était le même que celui du Collectif 7 à nous, pour l'Arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve. L'Alliance est un regroupement complexe et les ressources ne sont pas toujours à la hauteur des ambitions de mobilisation. Ceci semble avoir été particulièrement ressenti dans le projet pilote de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve qui n'a pas pu progresser.

<sup>6</sup> Voir capsule du Centre d'écologie urbaine de Montréal: [Qu'est-ce que le projet Ruelles bleues-vertes ?](#)

La collaboration entre les différentes parties prenantes est un aspect central de l'Alliance et de ses projets pilotes. L'Alliance regroupe une pluralité d'acteurs (experts en ingénierie et en urbanisme, fonctionnaires, chercheurs, représentants d'organisations communautaires et d'organismes à but non lucratif, citoyennes), et la collaboration s'est avérée très exigeante en ressources pour plusieurs d'entre eux (Bonneau, Van Neste et Hetherington 2021), vu le caractère expérimental de la démarche. La gouvernance du projet constitue donc une innovation, mais également un obstacle lorsque vient le temps d'arrimer les disciplines, langages, intérêts, capacités et ressources de chacun.

Le projet n'est pas le seul à rencontrer de tels défis; des défis similaires sont expérimentés par plusieurs projets d'infrastructures bleues-vertes à travers le monde, notamment dans les ruelles (Newell et al. 2013). En effet, ces aménagements tentent souvent de répondre à différents objectifs et «services écosystémiques», en même temps qu'ils entraînent une renégociation de l'espace urbain, avec l'intégration de l'eau dans les parcs, rues et ruelles plutôt qu'en souterrain. Ils impliquent ainsi une double difficulté : ils signifient des changements de modes d'intervention pour les ingénieurs, avec de nouvelles collaborations, avec l'urbanisme, le design urbain, l'écologie et l'architecture de paysage, etc., mais aussi des changements dans les codes professionnels, les normes et règlements, et l'appareil bureaucratique qui les gère, expliquant une certaine inertie face aux changements désirés (Karvonen 2011; Meerow 2020; Hommels 2005). À cela s'ajoute l'ambition de faire participer les citoyennes, non seulement pour le choix des aménagements, mais aussi pour leur production et même leur entretien. Toutefois, les parties prenantes des projets innovants expérimentent souvent les difficultés de ces verrouillages et cette interdisciplinarité, dans lesquels les aspects techniques d'ingénierie ou de réglementation peuvent prendre le dessus sur la prise en compte des motivations et des besoins des citoyennes à y participer (Cousins 2017; Finewood, Matsler et Zivkovich 2019; Hetherington et al. 2021). Selon de précédentes analyses (Bonneau, Van Neste et Hetherington 2021) et des données récoltées dans le cadre de ce rapport, l'Alliance a effectivement vécu des défis associés aux changements nécessaires au règlements et de gouvernance pour rendre de tels projets possibles (dont certains sont discutés ci-bas).

Le projet de l'Alliance comporte aussi une forte dimension participative, visant à intégrer des acteurs non traditionnels ou « non experts » à la gestion de l'eau dans les ruelles, notamment afin de les sensibiliser face aux enjeux de gestion des eaux pluviales et de les impliquer dans la transformation des milieux de vie. L'implication citoyenne fait partie de l'attrait du modèle, en partant du potentiel d'implication actuelle des résidentes dans les programmes de ruelles vertes. Toutefois, le type d'implication envisagée pour les riveraines est plus demandant dans le modèle de ruelle bleue-verte de l'Alliance que celui observé dans les ruelles vertes où, déjà, la littérature montre un manque de soutien aux riveraines et une difficulté à maintenir l'engagement et le verdissement dans le temps.

### 3.1 Choix des sites pour les projets pilotes

Les comptes-rendus et procès-verbaux des rencontres de l'Alliance montrent que plusieurs critères de choix des sites ont été discutés. Pour certains, il était pertinent de viser des sites où des problématiques particulières de gestion des eaux pluviales étaient vécues par les citoyennes en contexte de changements climatiques, pour montrer comment cela répond à des besoins vécus en même temps qu'une certaine rentabilité pour la Ville : « On parle de prévention et de réduire les coûts des réclamations. C'est de cette manière que le projet des ruelles bleues-vertes doit s'inscrire comme un projet de prévention pouvant éviter les coûts liés aux risques de débordements et réclamations subséquentes »; « Il faut que le projet soit perçu comme indispensable » (procès-verbal de la Rencontre du comité élargi de l'Alliance ruelles bleues vertes, 16 janvier 2020).

Toutefois, une leader de l'Alliance rappelle que les sites pilotes ont été sélectionnés par la mobilisation d'acteurs et la présence d'organismes qui pouvaient faire l'intermédiaire avec les citoyennes, et non par la détection de problématiques en lien avec la gestion des eaux pluviales. Ils étaient à la recherche d'organismes capables d'avoir un chargé de projet qui pouvait être là du début à la fin, garder la mémoire institutionnelle et éventuellement faciliter la reproduction de l'expérimentation. Quelqu'un de l'Arrondissement à cette réunion avait noté l'importance qu'il y ait un intérêt aussi politique pour le site choisi et la visibilité du projet pilote, vu l'investissement public important. On notait que le site pouvait ne pas nécessairement viser des enjeux de gestion des eaux pluviales, puisque dans les ruelles vertes ce sont d'autres composantes qui motivaient les citoyennes, comme « l'amélioration du milieu de vie, la sécurisation de la ruelle, la création d'un lien social » (procès-verbal de la Rencontre du comité élargi de l'Alliance ruelles bleues vertes, 16 janvier 2020).

L'emplacement du projet-pilote dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve a été choisi grâce à l'engagement de la SHAPEM, qui selon les documents de l'Alliance est considérée comme un propriétaire à vie qui pouvait pérenniser sa participation sur le long terme. De plus, sa structure collective lui permet d'avoir des ressources plus conséquentes pour l'appropriation de l'espace public et la mobilisation citoyenne dans la ruelle. La ruelle Turquoise dans Mercier-Hochelaga-Maisonneuve est assez représentative d'une ruelle typique montréalaise puisqu'elle est bordée par près d'une centaine de résidentes locataires et propriétaires, y compris des logements de la SHAPEM. Cela dit, au moment de la rédaction de ce rapport, l'adhésion de la SHAPEM à l'Alliance a été mise en cause et les autres résidentes riveraines (propriétaires et locataires) ne semblent plus avoir de personne ressource pour le projet des ruelles bleues-vertes, ce sur quoi nous reviendrons plus loin dans le rapport.

Le deuxième site pilote, le Bâtiment 7, géré par le Collectif 7 à nous, implique un seul propriétaire principal mobilisé et partenaire de l'Alliance. Ses objectifs d'autonomie politique et d'autogestion et sa structure de participation bénévole rejoignent certains des objectifs de prise en charge et d'expérimentation citoyenne proposés par l'Alliance. La matérialité du terrain — la grosseur du terrain, le vaste toit plat du bâtiment — ainsi que la nécessité pour le Collectif 7 à nous, devenu propriétaire, de faire des aménagements pour gérer les eaux pluviales, ont aussi motivé les acteurs à s'impliquer sur ce

site. Le projet a tout de même rencontré plusieurs embûches et a nécessité beaucoup d'investissements de la part des partenaires. Nous les abordons dans la section ci-dessous pour comprendre la conception et les défis d'implication citoyenne dans le modèle de ruelle bleu-verte, tout en concentrant ce rapport sur la ruelle Turquoise et d'autres ruelles de l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve.

### 3.2 La participation ultime des propriétaires : déconnexion des drains de toiture

Les documents de l'Alliance Ruelles Bleues-Vertes présentent la participation citoyenne comme étant importante à plusieurs niveaux. Premièrement, l'implication des riveraines est essentielle pour arriver à l'innovation ultime désirée dans le modèle de ruelle bleu-verte : soit la déconnexion des drains de toiture qui permettrait, une fois réalisée, d'acheminer les eaux pluviales vers des aménagements végétalisés plutôt que directement vers le réseau d'égout (Dufresne et al. 2023). Dans une fiche d'information, la ruelle bleu-verte est présentée comme « une ruelle dont l'aménagement a été repensé afin de gérer les eaux pluviales de manière innovante et participative. Les drains de toits des bâtiments sont débranchés et redirigés vers la ruelle, végétalisée et aménagée de sorte que l'eau de pluie est gérée localement... sans être envoyée aux égouts, sinon avec un très petit débit! » (Alliance Ruelles bleues-vertes 2021, 2).

Ce modèle dépend donc de l'implication des propriétaires des bâtiments pour la déconnexion des drains. En effet, il s'agit d'inciter une implication citoyenne sur leurs propres terrains et bâtiments, sur le domaine privé, au-delà de ce qui est exigé par la réglementation, pour la déconnexion des drains de toitures et l'engagement dans le maintien de la capacité de rétention des eaux des aménagements sur le terrain privé ou, éventuellement, dans la ruelle.



**Figure 4** : Schéma d'aménagement de la ruelle bleue-verte du Bâtiment 7, Pointe Saint-Charles (Sud-Ouest).  
 Source : <https://www.ruellesbleuesvertes.com/> (accédé le 9 juillet 2023)

Dans le cas de reconstructions ou rénovations et réappropriations de larges bâtiments comme le Bâtiment 7 à Pointe-Saint-Charles, le propriétaire exerce des responsabilités pour la gestion des eaux de pluie. Ainsi, la déconnexion des drains pour rediriger les eaux pluviales vers des aménagements dans le terrain et la ruelle adjacente est attrayante, permettant de remplir les exigences de gestion des eaux tout en améliorant l'espace en matière de verdissement, notamment. Pour ce projet pilote dans l'arrondissement du Sud-Ouest, l'Alliance prévoyait aussi, initialement, mobiliser d'autres propriétaires adjacents au Bâtiment 7 (les propriétaires de condominium) pour participer au projet de déconnexion des drains et de gestion mutualisée des eaux pluviales (Alliance Ruelles bleues-vertes 2018), ce qui fut abandonné vu la complexité et la diversité des défis et préoccupations. Pour des propriétaires individuels, la déconnexion de leurs drains soulève plusieurs enjeux et craintes, que nous discuterons dans les résultats plus loin.

### 3.3 L'implication des résidentes dans l'idéation des aménagements et leur sensibilisation aux bienfaits des ruelles bleues-vertes

Les riveraines des deux secteurs choisis pour les projets pilotes ont été invitées à s'exprimer sur le projet de ruelle bleue-verte de manière plus générale, dans des événements de type assemblée publique, ateliers de design participatif et charrette, tenus en 2017-2018 sur les deux sites ainsi qu'en 2020 dans

l'arrondissement du Sud-Ouest. Un rapport sur d'étude de faisabilité de 2018 parle de l'intérêt du processus participatif, d'une part pour «coconstruire avec les acteurs locaux», mais aussi les informer et les sensibiliser à l'intérêt du concept. Dans l'arrondissement du Sud-Ouest, l'éco-quartier, la table de quartier et le Collectif 7 à nous ont notamment participé à l'organisation d'un atelier de co-design en 2018, puis ont participé au co-design du concept en 2021 et 2021. Dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, le comité riverain de la ruelle visée se rencontrait mensuellement pour discuter du suivi du projet en 2017-2018 (Alliance Ruelles bleues-vertes 2018). Un sondage a aussi été distribué par le Centre d'écologie urbaine de Montréal en plus d'un atelier de conception. Les citoyennes ont donc participé dans les premières étapes en amont.

La déconnexion des drains est l'objectif ultime du modèle de l'Alliance Ruelles bleues-vertes, c'est du moins l'idée qui est mise de l'avant dès ces premières rencontres avec les résidentes et autres groupes; c'est d'ailleurs la première étape mentionnée sur la Figure 2 ci-haut, dans «comment» mettre en place une ruelle bleue-verte. C'est particulièrement face à cette déconnexion de leurs drains que les riverains et organismes réagissent, surtout dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve. Dans les comptes-rendus des rencontres dans cet arrondissement, l'Alliance (2018) notait que les résidentes sentaient n'avoir pas assez d'information sur les coûts privés du projet et les travaux à faire, et avaient des inquiétudes; personne n'était prêt à s'engager à débrancher son drain de toiture. Était noté aussi le «peu d'imaginaire pour les infrastructures vertes» et le fait que les résidentes de la SHAPEM (l'acteur relai pour la mobilisation) étaient peu impliquées, les propriétaires des condominiums ayant participé davantage (Alliance Ruelles bleues-vertes 2018, 9). Le fait que le sondage ait été distribué de manière électronique peut, par ailleurs, expliquer ce résultat.

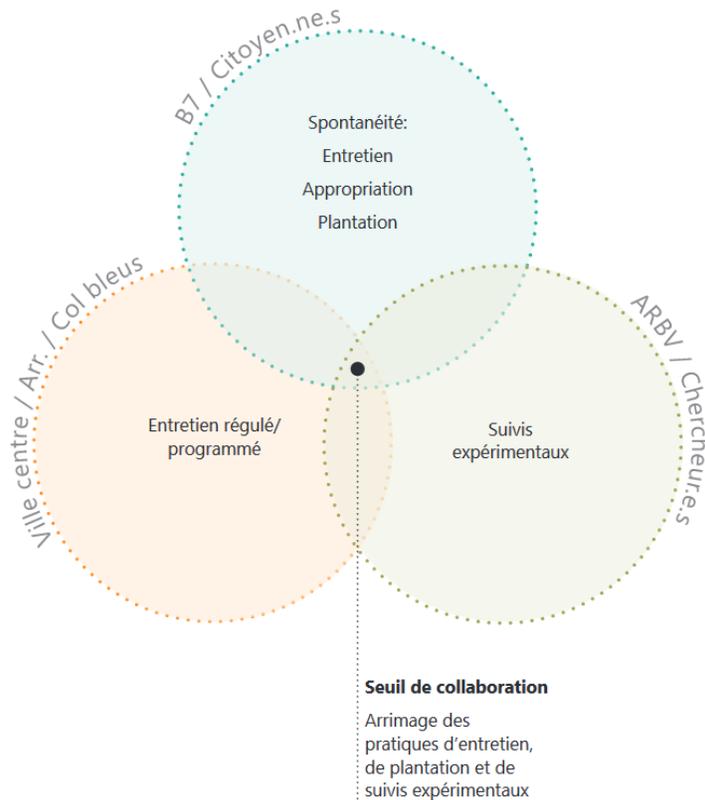
L'Alliance note dans ses recommandations, en 2018, qu'il faut dans les deux secteurs pilotes «convaincre les propriétaires de débrancher leurs drains» (Alliance Ruelles bleues-vertes 2018, 12-14). Ainsi, les autres types d'engagements et d'aménagements intermédiaires sont surtout vus par l'Alliance comme des moyens pour susciter ou maintenir la mobilisation et l'intérêt des riveraines (Alliance Ruelles bleues-vertes 2018). Dans le même rapport, on note comme premier moyen d'action dans le volet social des ruelles bleues-vertes de diffuser de l'information sur les effets des changements climatiques et la pertinence des ruelles bleues-vertes (p. 10). Les résidentes sont appelées à donner leur avis sur des aménagements des ruelles bleues-vertes (en matière de mesures de verdissement, de complémentarité avec des projets locaux de fermette ou autre). Leurs réactions et craintes face à la déconnexion des drains (surtout dans le cas de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve) mènent l'Alliance, dans son étude de faisabilité et la planification de son plan d'action pour la suite, à viser plus d'information et de sensibilisation des citoyennes, avec la recherche d'incitatifs pour la mobilisation citoyenne (Alliance Ruelles bleues-vertes 2018, Les Ateliers Ublo 2018). Un tableau est par exemple produit pour noter les dépenses et impacts sur les différents acteurs en vue d'arriver à un portrait «gagnant-gagnant» pour toutes les parties-prenantes. Dans la ligne des citoyens riverains de ce tableau, sont notées une possible diminution des coûts d'assurance liés aux refoulements d'égouts et la diminution des vols, la possible diminution des dépenses liées à l'énergie, la hausse des valeurs foncières, la rétention des locataires, l'amélioration de la santé et de l'espace de rencontres, etc.; de premières explorations que l'Alliance

voulait continuer à travailler par la suite (Les Ateliers Ublo 2018 : 2). Cependant, les risques ressentis, la nature même du projet de déconnexion des drains et de ses difficultés d'engagement ne semblent pas être mise en débat.

### 3.4 Engagement dans une gestion mutualisée et un suivi expérimental des aménagements

Cette déconnexion des drains pour un acheminement des eaux de pluie vers la ruelle implique des changements importants dans les normes de régulation des eaux pluviales à Montréal. Le projet de ruelle bleue-verte introduit le principe de mutualisation, rendu possible par un nouvel article dans la réglementation des eaux pluviales à Montréal (le règlement 20-030) pour lequel l'Alliance avait milité (Dufresne et al. 2023) (Obs 2021; entretien Ville et ARBV). Auparavant, chaque propriétaire de lot d'un nouveau développement avait la responsabilité des eaux de pluie qui tombaient sur son terrain, et devait prévoir des aménagements ou bassins pour la retenir sur son terrain sans en ajouter au réseau d'eaux pluviales, qui déborde à Montréal. Avec cet article sur la mutualisation, il devient techniquement possible de mutualiser la gestion des eaux de plusieurs lots contigus qui appartiennent à différents propriétaires. Il faut alors une entente de mutualisation (Ville de Montréal 2020a). Le Collectif 7 à nous a été engagé dans un long processus de négociation avec l'Arrondissement du Sud-Ouest et le Service de l'eau de la Ville pour l'élaboration de cette entente de mutualisation, qui statue sur le partage des responsabilités dans la nouvelle ruelle bleue-verte, qui combine des eaux de pluie des terrains du Bâtiment 7 et des terrains publics adjacents. Cette entente de mutualisation implique donc un changement du point de vue de la gouvernance, avec l'encadrement d'une collaboration formelle entre la Ville et un propriétaire mutualisant leurs infrastructures, dans ce cas-ci un organisme à but non lucratif, notamment pour l'entretien à long terme des aménagements et infrastructures bleues-vertes (mais aussi pour d'autres enjeux du site, comme le mobilier urbain, le déneigement, etc.), entretien

L'Alliance des ruelles bleues vertes et le Centre d'écologie urbaine de Montréal étaient également impliqués dans le processus pour apprendre de celui-ci et favoriser la répliquabilité d'une entente de mutualisation et de protocoles d'entretien participatifs. Voici ci-bas comment étaient représentés les différents rôles des parties prenantes dans l'entente de mutualisation par l'Alliance Ruelles bleues-vertes.



**Figure 5 :** Schéma de participation et collaboration multipartite telle que conçue dans le rapport d’avant-projet de la ruelle bleue-verte du Bâtiment 7 dans le Sud-Ouest.

Source : Présentation d’avant-projet de la ruelle bleue-verte du Bâtiment 7, gracieuseté de l’Alliance Ruelles Bleues-Vertes, 2020

Avec le Collectif 7 à nous, l’Arrondissement, le Centre d’écologie urbaine de Montréal et des chercheurs, des rencontres ont eu lieu pour intégrer dans cette entente des éléments sur l’implication citoyenne et de chercheurs dans le suivi expérimental du projet. Les bénévoles pourraient dans ce modèle contribuer à tester et mesurer ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas en ce qui a trait aux infrastructures bleues-vertes partagées. Par exemple, l’Alliance souhaitait une programmation de formations et des ateliers avec les bénévoles impliqués, ainsi que des moments et modalités prévues de partage de connaissances. Le caractère plus expérimental de ces éléments rendait les pouvoirs publics inconfortables à l’inclure dans une entente de mutualisation à caractère juridique avec responsabilités légales (Obs 2021, 2022). Dans les derniers échanges que nous avons eus avec les acteurs, ces éléments sur l’implication citoyenne et le suivi expérimental devaient plutôt être intégrés dans une Charte distincte à l’entente de mutualisation.

### 3.5 Implication des riveraines dans le maintien et l'entretien des infrastructures dans la ruelle

Même sans la participation formelle dans le suivi expérimental des infrastructures ou dans les responsabilités formelles de leur entretien dans une entente, le modèle de ruelle bleue-verte fait aussi la promotion de l'engagement des riverains dans l'entretien des aménagements végétalisés; on souhaite «l'entretien par les acteurs locaux» et «le développement de mécanismes pour pérenniser la mobilisation» et ainsi faciliter le «développement d'un sentiment d'appartenance» (Alliance Ruelles bleues-vertes 2018, 10-11). Ce type d'engagement pourrait ressembler à ce qui est vécu dans les ruelles vertes (participer à des corvées de plantation, à l'arrosage, à l'entretien de plantes et d'aménagements, et à la cohabitation conviviale des usages dans la ruelle, etc.). Toutefois, l'entretien sur le moyen à long terme fait partie des difficultés du modèle de ruelle verte noté dans la revue de littérature.

Ainsi, le projet de ruelle bleue-verte conçoit la participation citoyenne de manière assez ambitieuse : d'abord, en tant que propriétaire, dans l'action de débrancher le drain de toiture pour que les eaux de pluie soient acheminées vers des noues et jardins de pluie sur son terrain et la ruelle. Cette première attente envers les résidentes n'est pas nécessairement en phase avec le niveau de risques et d'investissements que cela entraîne aux propriétaires individuels, d'où le travail de l'Alliance par la suite pour chercher des incitatifs pour leur implication. Deuxièmement, la participation est aussi envisagée dans l'expression des idées et préoccupations des riveraines pour les aménagements dans ces ruelles bleues-vertes (mais sans pour autant questionner l'envergure du projet de déconnecter les drains). Troisièmement, on espère aussi l'implication citoyenne dans la gestion mutualisée — la prise de responsabilités partagées — des infrastructures bleues-vertes dans la ruelle, voire leur suivi expérimental. Enfin, la participation est pensée comme mobilisation soutenue des riveraines pour l'entretien des aménagements végétalisés et le développement d'un sentiment d'appartenance à la ruelle bleue-verte.

Ces différentes attentes quant à l'implication citoyenne dans le modèle de ruelle bleue-verte correspondent relativement bien aux objectifs des parties prenantes du projet pilote dans l'arrondissement du Sud-Ouest, même si plusieurs défis ont dû être relevés. Cependant, ce premier projet pilote se déroule dans un contexte particulier, avec l'obtention de financement ainsi qu'un acteur local très mobilisé (ayant lutté pour la réappropriation citoyenne du Bâtiment 7 pendant de nombreuses années) pour améliorer l'espace et surtout mettre en valeur son autonomie et la capacité de prise en charge locale des citoyens de leur milieu de vie. La mise en œuvre et la complexité du premier projet pilote au B7, ainsi que la difficulté de débloquer le financement à Mercier–Hochelaga-Maisonneuve, a eu comme conséquence de laisser le projet de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve au second plan. C'est donc sur ce contexte d'implication citoyenne dans une ruelle plus traditionnelle montréalaise que nous nous penchons dans le reste du rapport.

## 4. L'IMPLICATION CITOYENNE DANS LE VERDISSEMENT ET LA GESTION DES EAUX PLUVIALES DANS MERCIER–HOCHELAGA-MAISONNEUVE

Les entrevues menées dans le cadre de cette étude montrent la nécessité d'une réflexion profonde sur les structures de gouvernance existantes et celles qui pourraient être appropriées pour inciter, faciliter et orienter l'implication citoyenne dans la gestion durable des eaux pluviales (GDEP). Alors que le projet des ruelles bleues-vertes pourrait être catégorisé de *top-down* (ou descendant), le modèle d'intervention et d'implication étant défini dans ses grandes lignes à l'avance et l'Alliance identifiant des acteurs locaux pouvant mobiliser des résidentes dans leur milieu, le programme des ruelles vertes, lui, est à priori *bottom-up* (ou ascendant) étant donné qu'une ruelle verte s'initie de l'initiative citoyenne dans la grande majorité des arrondissements. Dans les deux cas, la structure peut être imagée comme verticale, étant donné qu'elle implique un canal qui navigue entre les citoyennes et l'Arrondissement, à travers diverses organisations comme les éco-quartiers, soit vers le bas ou vers le haut. Cependant, s'attarder aux pratiques plus quotidiennes des citoyennes dans leurs ruelles montre que celles-ci sont bien diverses et demeurent parfois horizontales au sein du voisinage riverain. C'est-à-dire que les citoyennes négocient entre eux et elles ou entreprennent de leur propre volonté et individuellement des petits projets de verdissement et de jardinage. Dans l'ensemble des ruelles visitées, et où certaines entrevues ont été réalisées, nous remarquons que les contextes matériels et sociaux sont très divers. Ce ne sont pas toujours les ruelles vertes qui sont les plus « vertes » effectivement, mais aussi, que ce n'est pas les moins vertes qui sont les moins « engagées ».

Or, dans un premier temps, nous avons compilé une caractérisation de la ruelle Turquoise; suivie des caractéristiques générales des ruelles vertes, en se concentrant sur la ruelle verte que nous avons analysé de plus près ayant rencontré d'importants défis quant à la gestion des eaux pluviales. Nous dénommerons cette ruelle, simplement la ruelle verte pour conserver son anonymat<sup>7</sup>. Avec ces informations, nous mettons la table pour mettre en discussion leur relation matérielle au vert et au bleu. Ensuite, nous avons approfondi notre analyse sur les responsabilités des différents acteurs engagés dans ces ruelles. Allant des acteurs municipaux, organismes communautaires, privés et les citoyennes. Enfin, cette section nous amène à la troisième partie qui porte sur les motivations, les incitatifs et les blocages vécus et perçus par ces acteurs dans l'implantation d'infrastructures bleues-vertes.

Tel qu'il a été évoqué dans la section précédente, les ruelles sont traditionnellement conçues comme des espaces d'arrière-plan et de circulation secondaire. Néanmoins, dans les dernières décennies ces espaces sont de plus en plus conçus comme de potentiels milieux de vie, à travers lesquels peuvent se développer un sentiment communautaire et de bien-être en milieu urbain. Le verdissement de ces espaces est devenu un vecteur de mobilisation, en plus d'être devenu une mesure de réduction des îlots de chaleur,

---

<sup>7</sup> À la demande d'une participante impliquée dans cette ruelle, nous avons préservé l'anonymat de cette ruelle verte.

d'embellissement et plus récemment un potentiel espace pour y intégrer une GDEP. De plus en plus, on trouve des ruelles avec un sol partiellement ou même entièrement déminéralisé, ainsi que des installations de barils de récupération d'eau de pluie. Dans la présente étude, nous considérons ces installations comme des infrastructures "bleues-vertes", par leur potentiel de prévenir des inondations et de ralentir ou détourner l'arrivage des eaux de pluie aux infrastructures d'égouts municipaux.

Or, la première section de cette caractérisation des ruelles porte sur la composition matérielle de celles-ci. L'objectif de cette analyse est de montrer des projets existants ainsi que leurs enjeux respectifs pour ensuite mieux comprendre les défis d'engagement citoyen et de gouvernance des infrastructures bleues-vertes. Pour ce faire, nous avons exploré deux ruelles : soit la ruelle Turquoise, supposément une future ruelle bleue-verte et la ruelle verte. Les deux sont situées dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve. Cependant, elles contrastent par le niveau d'implication ou de volonté de participer de la part des citoyennes. Entre autres, cela est lié à la forte présence des problèmes liés à l'accumulation des eaux pluviales dans la ruelle verte.

## 4.1 La Ruelle Turquoise

### 4.1.1 Contexte riverain

La ruelle Turquoise est le site du deuxième projet pilote de l'Alliance ruelles bleues-vertes; elle a été renommée dans la foulée de ce projet. Cette ruelle est située entre la rue Viau et Saint-Clément, au croisement de la rue Ontario E (Figure 6). L'unique entrée pour les voitures donne sur Saint-Clément, mais il y a aussi une entrée piétonne qui débouche directement sur le parc linéaire Antenne-Longue-Pointe. La ruelle est étonnante par sa diversité de types de logement, ce qui peut la rendre un terrain parfait pour explorer les différentes manières d'intégrer le projet de ruelles bleues-vertes aux différents types de propriété. Cela rend aussi la fabrique de la ruelle plus complexe, étant donné que les intérêts des riverains sont diversifiés selon leurs types d'habitation et leur relation à la ruelle. Le mode d'habitat varie dans le cadre bâti et la perméabilité entre cours privée et ruelle, mais aussi dans son mode de gestion et de propriété, déterminant du pouvoir d'agir des résidentes (en copropriété, location, logement social), affectant leur capacité de se coordonner et se mobiliser, individuellement et en commun.



**Figure 6 :** Vue aérienne de la ruelle Turquoise, située entre les rues Viau, Saint-Clément, le parc linéaire Antenne-Longue-Pointe et la rue Ontario Est

Source : Google Maps 2022, modifiée par les autrices

Par exemple, les propriétaires des condos BÖ n’interagissent pas directement avec la ruelle (Figure 7). Leur cours arrière est délimitée par une clôture cadenassée; et ce bien que le projet de ruelle bleue-verte était déjà en développement lors de leur construction. Vu la clôture, l'accès à la ruelle ne peut donc pas être spontanée, directe ou accessible à toutes à partir des condos - spécialement celles qui habitent aux étages supérieurs. Les autres types de divisions entre les logements et la ruelle sont des clôtures ouvertes et couvertes de cèdres, tandis que pour le complexe de logements sociaux de la SHAPEM il n’y a pas vraiment de division, les escaliers arrière arrivant directement dans la ruelle. Enfin, en ce qui concerne les duplex, il existe également une division avec clôture et même une avec un mur entre la ruelle et les cours privées gazonnées. Celles-ci ont en revanche une sortie directe soit par une portière ou une porte de garage (Figure 8). On peut croire que les types d’accès à la ruelle influencent l’usage et l’importance que l’on y accorde.



**Figure 7 :** Clôture entre les condos BÖ et la ruelle.  
Source : Photographie des autrices.



**Figure 8 :** Entrée aux garages des duplex à partir de la ruelle Turquoise.  
Source : Photographie des autrices

Lors de notre visite sur place, on a pu constater que la ruelle fait principalement office de stationnement pour l'ensemble des riverains qui y ont un accès plus direct, bien qu'on ait pu y voir quelques jouets traîner. Les participantes de cette étude nous ont expliqué que surtout lors de la pandémie COVID-19, les enfants ont commencé à jouer davantage dans la ruelle. Elles nous ont aussi manifesté se sentir à l'aise

de laisser les enfants y jouer sachant qu'il y a toujours un parent qui les surveille. Ce changement a d'ailleurs permis aux riveraines d'interagir et de se connaître davantage. Quoiqu'il y ait pu avoir des tensions concernant certains comportements des enfants des résidents de la SHAPEM qui auraient provoqué quelques fois des propos racistes envers les enfants d'immigrants, l'ensemble des résidentes interviewées disent sentir une ambiance tranquille dans la ruelle.

#### 4.1.2 Verdissement et gestion des eaux pluviales

Les cases de stationnement, l'arrière des duplex et l'entrée de la ruelle sont asphaltés, contrairement à une section importante au centre (Figure 10). Une section des stationnements du côté des plex est en gravier et compte avec un mince couvert vert. Dans l'ensemble de la ruelle, on y constate notamment des accumulations d'eau à certains endroits qui se sont creusés par l'usure du gravier. Cette ruelle est surprenante pour d'autres raisons. Elle est dotée de plates-bandes entre les stationnements qui semblent avoir été planifiées lors de l'aménagement de la ruelle et qui semblent entretenues par les professionnels du côté est du stationnement, mais aussi plusieurs sections de surfaces déminéralisées pour fins de jardinage. Il s'agit de la seule ruelle que nous avons visité qui avait un tel niveau d'aménagement et de jardinage ornemental (Figure 9). En plus de ces différentes plates-bandes, on compte plus d'une dizaine de bacs à fleurs décoratifs installés en 2018 lors de la fête de ruelle organisée par l'Alliance des Ruelles Bleues-Vertes.



**Figure 9** : Plates-bandes et plantations de la SHAPEM  
Source : Photographie des autrices

Le fait que la ruelle soit large fait en sorte que l'on sente les effets du soleil qui plombe sur la voie carrossable. Cependant, au coin nord-est de la ruelle, on trouve quelques arbres matures et un jardin

ayant même une table à pique-nique. Bien que pas accessibles à toutes, les condos BÖ ont aussi leurs cours arrière qui sont gazonnées et avec quelques petites sections ayant des plantations plus diversifiées. Cette ruelle nous a tout de même semblé très verdie si l'on doit comparer avec d'autres ruelles vertes et ruelles traditionnelles. Cela dit, la ruelle Turquoise n'a pour l'instant aucune installation de GEP outre ses surfaces vertes dispersées pouvant correspondre à une ruelle verte ou même traditionnelle. Un panneau informatif ainsi que des décorations aux deux entrées de la ruelle portent à croire que cela fait toujours partie du futur inconnu de la ruelle. Pour l'instant, on y trouve des puisards dans la partie minéralisée, mais la section en gravier semble avoir des soucis de filtration d'eau vu la présence de flaques après plusieurs jours de beau temps.



**Figure 10** : Section minéralisée du stationnement et section déminéralisée où circulent les voitures  
Source : Photographie des autrices

#### 4.1.3 Signalisations, mobilier et décorations

Aux deux entrées des ruelles on retrouve une petite enseigne indiquant qu'il s'agit d'une Ruelle Bleue-Verte. À l'entrée, qui donne sur Saint-Clément, il y a une œuvre d'art colorée de conduits de drains et de chaînes qui symbolisent l'eau, représentant l'objet du projet : soit la déconnection des drains, à travers lesquels l'eau serait redirigée vers la ruelle. À l'autre entrée, donnant accès au parc linéaire, on retrouve sous l'enseigne ruelle bleue-verte un panneau informatif expliquant la tenue de projet pilote, ses objectifs et sa pertinence. Le panneau est rempli d'informations, mais est plutôt petit et discret.

Le mobilier qui prédomine dans la ruelle sont les bacs à fleurs en forme de bateaux et de vagues qui font également office de bancs. On peut en compter plus d'une dizaine, distribuées tout le long de la ruelle. Ceux-ci ont été installés lors d'une activité de ruelle menée par la SHAPEM au nom de l'Alliance en 2018,

où les enfants pouvaient les peindre. Cependant, après quelques années, au moment de notre visite les bateaux semblent délabrés et peu appropriés des résidentes riveraines. Les participantes à notre étude nous ont manifesté que ce mobilier était mal-adapté (certains sont trop hauts) et qu'il n'était pas facile d'y faire l'entretien. Il semblerait que personne ne s'en occupe selon les interlocuteurs de cette étude, sauf pour les quelques riveraines qui prennent l'initiative de planter des fleurs dans quelques-uns des bacs. Enfin, en entrant dans la ruelle, on constate la peinture au sol, dont une ligne sinueuse bleue et des bulles aussi bleues qui longent toute la ruelle. Ces tracés ont également été peints lors de l'inauguration du projet pilote, à l'aide des enfants qui pouvaient aussi peindre les bacs à fleurs et en vagues et bateaux.



**Figure 11** : Mobilier décoratif installé en 2018 par l'Alliance Ruelles bleues-vertes  
Source : Photographie des autrices



**Figure 12** : Mobilier décoratif installé en 2018 par l'Alliance Ruelles bleues-vertes  
Source : Photographie des autrices

## 4.2 Autres ruelles vertes de l'arrondissement

### 4.2.1 Verdissement et gestion des eaux pluviales

Entre la ruelle Turquoise et la ruelle verte, nous avons sillonné à vélo plusieurs ruelles vertes et conventionnelles de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve repérées sur la carte des ruelles vertes disponible sur la page web Ruelles Vertes de Montréal (Regroupement des éco-quartiers 2021), ainsi que des ruelles répertoriées dans les médias ou par simple connaissance personnelle. Similairement à l'étude approfondie de Pham et al. (2022) notre constat général porte avant tout sur ce que l'on considère « vert » dans les ruelles vertes. Le niveau de verdissement des ruelles est très variable d'une ruelle à une autre. Certaines se limitent à des bacs à fleurs (parfois même seulement un), alors que d'autres ont beaucoup de bacs en plus de plates-bandes dans des tronçons déminéralisés. Bien sûr le verdissement des ruelles ne se limite pas à ces installations parfois limitées et qui semblent avant tout symboliques. On peut noter la présence d'arbres de toutes âges, plantes qui poussent librement entre les clôtures et la ruelle, parfois même lorsque le sol n'est pas pavé dans les stationnements sur les ruelles, de l'herbe prend sa place à travers la garnotte. Il ne faut pas oublier que dans beaucoup de cas, les logements ayant des cours arrière donnant sur les ruelles sont soit gazonnées ou dotées de jardins. C'est aussi dans les cours privés que l'on retrouve la majorité des arbres, souvent les plus matures, ce qui ajoute au sombrage des ruelles et donc à leur fraîcheur par temps chaud et ensoleillé.



**Figure 13** : Végétation de ruelles vertes  
Source : Photographie des autrices



**Figure 14** : Végétation de ruelles vertes  
Source : Photographie des autrices



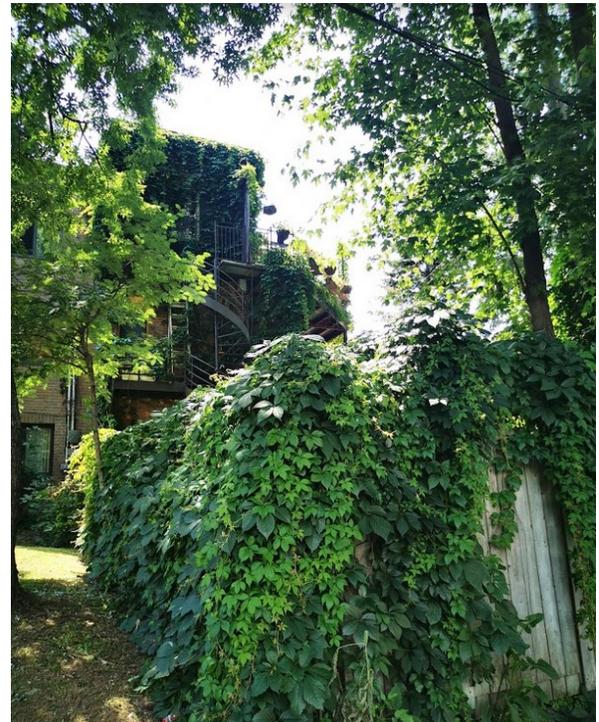
**Figure 15** : Végétation de ruelles vertes  
Source : Photographie des autrices



**Figure 16** : Végétation de ruelles vertes  
Source : Photographie des autrices



**Figure 17** : Végétation de ruelles vertes  
Source : Photographie des autrices



**Figure 18** : Végétation de ruelles vertes  
Source : Photographie des autrices

En ce qui concerne la gestion durable des eaux pluviales (GDEP), nous n'avons pas pu témoigner d'installations dans les ruelles parcourues, sauf une avec des tranchées de pavé alvéolé permettant l'infiltration d'eaux, récemment installé. Cependant, dans le Portfolio des ruelles de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve<sup>8</sup> on retrouve quelques ruelles ayant des sections importantes - voir la totalité - de la ruelle déminéralisée et gazonnée. D'autres ruelles ont quant à elles des barils de récupération d'eau de pluie, qui semble être l'infrastructure la plus explicite de GEP dans les ruelles vertes.

Dans le Bilan triennal des plans d'action en verdissement de l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, l'arrondissement annonce que 21 nouvelles ruelles vertes ont été aménagées entre 2020 et 2022 (dont 5 en 2022), mettant l'accent sur les 938 m<sup>2</sup> d'asphalte et de béton retirés (MHM 2022: 14). L'Arrondissement met aussi de l'avant que les ruelles de 2021 ont été finalisées en 2022, notamment avec une ruelle avec une nouvelle zone de rencontre et du pavé drainant, ainsi que des zones en pavé alvéolé. Le bilan met aussi de l'avant, plus généralement, l'augmentation importante de (317) fosses végétalisées dans les saillies et terre-pleins au bord ou au centre des rues (Idem: 13). Toutefois, c'est seulement pour les interventions dans les parcs, notamment le parc résilient Pierre-Bédard, que la gestion des eaux est discuté comme objectif spécifiquement visé par l'arrondissement (idem: 27).

#### 4.2.2 Le cas d'une ruelle verte pris avec des enjeux d'accumulation d'eaux

Nous mettons ici en perspective le projet pilote des ruelles bleues-vertes avec une ruelle verte où les résidentes impliquées ont activement cherché à intégrer des éléments de gestion durable des eaux pluviales dans leurs plans de ruelle verte. En fait, la motivation des riverains visait surtout à trouver des solutions immédiates aux importants problèmes d'inondations dans leur ruelle, sans pour autant le formuler comme une mesure d'adaptation aux changements climatiques. Cette ruelle est également intéressante car elle a l'expérience de plus de sept ans d'existence et l'acharnement de deux membres du comité de ruelle. Avec ces expériences, cette ruelle permet d'ouvrir et questionner la « boîte noire » du programme des ruelles vertes à Mercier-Hochelaga-Maisonneuve et le développement de solutions aux problèmes d'accumulation d'eau de pluie.

En effet, dans le cas de la ruelle verte, le comité s'est souvent mobilisé en vain pour améliorer leur ruelle verte; notamment en ce qui concerne la mobilité dans la ruelle et plus encore, la gestion des eaux pluviales qui est en fait son cauchemar jusqu'à l'été 2022.

*À un moment donné, c'est tout le monde qui doit circuler à travers les flaques, donc il y a des moments où c'est pas facile d'y circuler. Ça reste longtemps. On sait que là-dedans se développent des larves par exemple, donc pour ce qui est des insectes, on aime beaucoup les insectes, mais il y*

---

<sup>8</sup> Voir portfolio des ruelles vertes Edition 2018: [http://ecomhm.com/wp-content/uploads/2019/06/portfolio\\_ruelles\\_vertes\\_2018\\_WEB.pdf](http://ecomhm.com/wp-content/uploads/2019/06/portfolio_ruelles_vertes_2018_WEB.pdf)

*en a qui sont moins désirables. Ça peut faire en sorte qu'il y a de la mouche de manière vraiment spectaculaire. (Interviewée 1, ruelle verte, avril 2022)*

Cette composante de leur projet de ruelle verte aurait été épuisante. Comme nous l'a raconté une des membres du comité de ruelle, la quête pour l'acceptation des pavés alvéolés proposés a été très démobilisateur pour plusieurs membres du comité puisqu'elle aurait pris plus de sept ans avant d'aboutir partiellement. Il s'est avéré de même pour les démarches énergivores – surtout pour une ruelle d'une envergure 220m de longueur – pour la restriction de la circulation automobile<sup>9</sup>. Après avoir obtenu l'autorisation de toutes les riveraines de la ruelle, commerçantes et résidentes, tel que requis, le comité n'a pas été autorisé de procéder à la fermeture de la ruelle aux voitures et ce, sans explications. Par ailleurs, au printemps 2023 une des 5 entrées automobile aurait finalement été bloquée aux voitures à l'initiative de l'arrondissement, mais sans information fournie à l'avance aux résidents et au comité de ruelles, ce qui leur fit craindre une escalade des tensions déjà assez vives sur la place de la circulation automobile dans la ruelle en relation aux aménagements de verdissement et mobilier urbain.

Un des enjeux majeurs qui avait mené les premiers riverains à se mobiliser dans la ruelle étaient les inondations récurrentes et le piètre état de l'asphaltage de la ruelle. Pour trouver une solution, une des riveraines avait pris l'initiative de déminéraliser quelques sections en cherchant à avoir quelques points de drainage. Cette initiative répondait à l'absence d'intervention de la part de la Ville, après plusieurs tentatives de rapporter le problème à l'arrondissement. Tout de même, la riveraine en question s'était fait dire que c'était illégal, étant donné que le pavé de la ruelle est sur le domaine public. En cherchant des solutions aux inondations, elle et son voisin ont vu la possibilité d'avoir de l'aide et des subventions pour déminéraliser le pavé en implémentant une ruelle verte. Selon elle, il s'agissait également d'une opportunité de l'embellir davantage avec l'implication du voisinage. Une fois le comité formé et l'approbation requise du voisinage obtenue, des plans faits par l'architecte ont été soumis à l'organisation coordonnant l'éco-quartier dans l'arrondissement. De tous les éléments proposés par le comité, seulement les bacs à fleurs seront acceptés. L'interdiction de la circulation automobile et les propositions de remplacer certaines sections d'asphalte sur la voie carrossable pour du pavé alvéolé seront constamment laissées sans réponse.

*Je me souviens plus. C'était comme deux ou trois ans après, on avait eu une réunion avec l'éco-quartier et l'organisme dont j'ai parlé tantôt pour discuter de ce qui était possible en termes de ruelles bleues. Donc il y avait de l'intérêt, en tout cas de la chargée de projet qui était là à ce moment-là nécessairement, mais depuis ce temps-là, non. Puis l'éco-quartier semble recevoir des orientations qu'ils doivent mettre en œuvre, donc je ne sais pas à quel point il joue un rôle d'influenceur auprès de la Ville pour que les choses changent. C'est difficile pour moi de cerner ça. (Interviewée 1, ruelle verte, avril 2022)*

---

<sup>9</sup> Ces démarches ressemblaient à celles de la mise en place d'un projet de ruelle verte. Consulter l'ensemble des riveraines, les informer et obtenir un certain nombre minimal de signatures d'acceptation.

Ainsi, depuis 2016, deux membres du comité tenteront de comprendre le motif du refus, sans que personne ne leur réponde, soit de l'organisme accompagnant l'éco-quartier ou bien l'arrondissement directement, allant même jusqu'au conseil d'arrondissement, mais toujours sans réponse.

*On a quand même envoyé des choses à l'Arrondissement, parce qu'à un moment donné ça n'avancait pas, mais on a essayé. En fait, on n'a pas eu de réponse à l'Arrondissement, ils répondaient pas. Comme j'ai dit, mon collègue est allé jusqu'au conseil municipal pour ramener ça. [Il avait comme réponse :] « ah oui, oui, on va faire le suivi », mais finalement il n'y a jamais de suivi qui se fait. (Interviewée 1, ruelle verte, avril 2022)*

Ce sont les informations que nous avons obtenues lors de notre entrevue en avril 2022. Cependant, au moment de notre visite sur place en juillet de la même année, à notre grande surprise, la firme privée se trouvait sur place pour y aménager les tranchées de pavé alvéolé. En parlant avec l'un des travailleurs, il s'agit d'un contrat de dernière minute fait par l'arrondissement qui devait être fait au plus vite. Il nous expliquait également qu'ils doutaient de l'efficacité de ces tranchées alvéolées, vue la dénivellation de la ruelle et l'ampleur de leurs problèmes d'inondations. Lors d'une deuxième entrevue en 2023, notre interlocutrice nous a expliqué que l'arrondissement a procédé soudainement à installer les tranchées de pavés alvéolés. Selon elle, c'est presque du jour au lendemain que les travailleurs étaient dans la ruelle à installer des pavés alvéolés. Bien qu'ils soient plus petits que ce que le comité de ruelle avait proposé dans leurs plans, lors d'une visite dans la ruelle, des riverains nous ont fait savoir que les inondations étaient moins pires. Cependant, section où les inondations sont les plus problématiques il n'y a toujours pas eu de changements, ni aucune intervention des services de l'eau malgré les insistances.

Lors d'une visite à même la ruelle, nous avons pu parler à des riveraines passantes qui nous disaient être satisfaits des pavés alvéolés. Une riveraine nous mentionnait que si c'était d'elle, elle enlèverait plus d'asphalte pour planter des plantes. Pas seulement pour la question pluviale mais pour réduire les effets d'îlot de chaleur et pour des raisons esthétiques. Cela dit, cette riveraine, comme d'autres que nous avons croisé, disent ne pas prendre part au comité, car le travail de médier avec tensions entre riverains qui s'opposent à la ruelle verte semble trop difficile et fastidieux. Comme nous le verrons dans la prochaine section, pour beaucoup de riveraines ce n'est pas la volonté de s'impliquer qui manque. Mais le travail de mener le projet fait émerger plusieurs types de craintes.

Outre la question des enjeux majeurs d'aménagement que cette ruelle a rencontré, cela n'a pas empêché les résidentes de rendre leur ruelle plus vivante sur d'autres fronts. Celle-ci contient des murales, ainsi que deux panneaux informatifs sur l'histoire des ruelles et celle de l'ancienne épicerie-dépanneur. De plus, le niveau de verdissement est indéniable si l'on considère les cours privés. Bien qu'il y ait des sections très ensoleillées, on décompte plusieurs arbres et arbustes matures qui ombrent la ruelle, ainsi que des bacs plantés dans la ruelle, aux bordures des terrains privés. Une résidente nous expliquait avoir fabriqué le bac avec du bois recyclé à la suite de l'excavation qui avait été fait par l'arrondissement. C'est avec ces initiatives et ces matérialités que cette ruelle ouvre nos réflexions sur la portée des initiatives que les citoyennes ont et l'efficacité des programmes émis. Réflexions qui permettent d'orienter les

projets de ruelles bleues-vertes vers les expériences acquises et les lacunes déjà rencontrées des ruelles vertes.



**Figure 19** : Pavés alvéolés servant au drainage des eaux de pluie  
Source : Photographie des autrices



**Figure 20** : Mobilier décoratif et ludique de ruelle verte  
Source : Photographie des autrices



**Figure 21** : Mobilier et végétation de ruelle verte  
Source : Photographie des autrices

### 4.3 Motivations et craintes à l'implication citoyenne

« L'eau, ça fait un petit peu peur sur la structure. » (Interviewée 2, ruelle Turquoise, avril 2022)

Tel que mentionné dans la revue de littérature existante, les motifs qui encouragent les citoyennes à s'engager dans l'aménagement de leur ruelle sont bien documentés. On parle notamment du désir de rendre l'espace plus joli, plus sécuritaire et agréable pour y passer du temps, surtout pour les enfants. On mentionne également le désir de construire un espace commun et un sentiment communautaire dans le voisinage. Enfin, les bénéfices écologiques que pourraient avoir les ruelles vertes seraient perçus comme un avantage additionnel qui donne un sentiment d'implication dans l'adaptation aux changements climatiques. Il est indéniable qu'il y a une volonté de participer qui se généralise de plus en plus à travers la ville, particulièrement dans les quartiers dans Rosemont, le Plateau-Mont-Royal, Villeray et Hochelaga, où le cadre bâti et le profil de la population est propice à la mobilisation à ce type de projets. Les personnes que nous avons rencontrées dans Mercier-Hochelaga-Maisonneuve participent à planter des végétaux, construire des bacs, arroser et entretenir les plantes, certaines participent au comité de ruelle ou à des activités sociales dans la ruelle, comme des 5 à 7 ou informellement des jeux avec les enfants et des rencontres entre voisins; ces activités font pour la plupart partie de leur quotidien, ou se rythment autour des corvées de ruelle deux fois par année.

Pour les participantes de notre recherche, en plus du plaisir de faire du jardinage, c'étaient les mêmes raisons qui étaient évoquées lorsqu'on leur demandait quels étaient leurs motivations à s'engager :

*Je trouve que ça manque de verdure partout. On en cherche, en fait, on essaie de protéger les parcs, on plante des arbres, tout ça. Puis il y a plein de ruelles qui existent qui ont de l'espace qui est comme un peu... pas perdu mais, celles qui sont investies, elles sont vraiment le fun, puis celles qui le sont pas c'est comme [du] gaspillage je trouve. [Ça] pourrait être des espaces verts, qui sont agréables où être, qui font aussi baisser la température l'été pour contrer les îlots de chaleur. (Interviewée 3, ruelle verte, mai 2022)*

Cela dit, les motifs pour vouloir s'investir sont divers, mais ceux-ci sont souvent accompagnés de craintes lorsque vient le temps de se mobiliser. L'un des blocages qui semblent des plus récurrents parmi les participantes concerne le temps et la charge de travail, ainsi que la peur de se retrouver à porter le projet seule. Il y a aussi la crainte de ne pas pouvoir assumer ses responsabilités au sein du comité en cas de manque de temps dû à d'autres obligations. Dans la ruelle verte, on nous a mentionné plusieurs fois les enjeux de tensions entre riveraines qui s'opposent aux projets de ruelles vertes, notamment pour des questions de circulation automobile. Enfin, une riveraine nous a aussi mentionné se sentir encore trop nouvelle dans la ruelle s'intégrer, bien qu'elle contribue à l'arrosage des plantes et aux corvées printanières. Être prêt à s'engager dans un projet collectif prend du temps, au-delà de l'arrosage près de chez soi qui lui semble plutôt accessible. La participation à des réunions avec médiation de différents points de vue est particulièrement notée comme difficile; tandis que les activités sociales comme les 5 à 7

sont plus faciles. Toutes ces craintes et embûches n'ont rien d'exceptionnel, elles semblent récurrentes dans la littérature recensée plus tôt dans ce rapport.

Une des participantes, ancienne riveraine de la ruelle Turquoise, mais qui vit maintenant aux abords d'une ruelle conventionnelle, dit être intéressée un jour à participer dans l'aménagement d'une ruelle verte :

*Je suis pas sûre que le momentum soit bon dans le sens que j'ai l'impression que je serais un peu la seule à pousser de ce bord-là présentement. Mais peut-être avec le temps puis c'est pour ça que je me suis dit: mon petit carré d'arbre avec mes fleurs, le monde passe puis trouve ça beau puis tout ça. Tranquillement j'ai eu envie d'investir dans la rue parce que c'est plus facile de le faire. (Interviewée 3, ruelle Fafard, mai 2022)*

Similairement à cette dernière, cette riveraine de la ruelle Turquoise manifeste l'intérêt de participer éventuellement à mettre en place une ruelle verte, tout comme quelques voisines qu'elle connaît. Malgré le fait de trouver l'idée très intéressante, elle dit avoir autres priorités qui font en sorte qu'elle ne prend pas le temps de se renseigner sur les procédures pour un tel projet:

*Écoute, dans le monde idéal, j'aurais pris du temps pour chercher les subventions là. Mais au moment où on se parle, c'est que je sais même pas par où commencer. On est à ce stade-là, mais je suis certaine que quelqu'un quelque part le sait. Quand je vois d'autres ruelles se développer, je trouve ça wow, wow! Puis je mets tellement dans ma to do list de parler à mes deux voisines en arrière qui ont un intérêt aussi pour voir est-ce qu'on se sépare la tâche et tout, mais la vie va vite. (Interviewée 4, ruelle Turquoise, mai 2022)*

D'ailleurs, pour cette riveraine de la ruelle Turquoise - qui est probablement la plus impliquée dans le verdissement de la ruelle de sa propre initiative et par ses propres moyens - mettre en marche un projet de ruelle verte est en quelque part dans sa liste de choses à faire, mais qu'avec le train de la vie quotidienne elle préfère pour l'instant continuer le verdissement de sa ruelle à son propre rythme :

*Mais ça, c'était une de mes idées, mais je vais peut-être essayer de me concentrer à sauver le carré d'arbre qui a été créé l'année passée puis de faire en sorte qu'il y ait pas quelqu'un d'autre qui aille assassiner le deuxième arbre qui est là. Fait que je pense que je vais limiter mon effort cette année à ça, aller chercher les croûtes, mon frère va me donner comme la dernière fois, les croûtes de cèdre puis je vais essayer de trouver du financement à la SHAPEM pour la terre puis le reste je vais solliciter Pierre-Jean-Jacques pour les petits poteaux puis les bras. Ça va se limiter à ça. (Interviewée 4, ruelle Turquoise, mai 2022)*

## 4.4 Enjeux particuliers pour l'implication en lien aux eaux pluviales

La gestion des eaux pluviales est un des objectifs auquel le programme de ruelles vertes veut répondre. Celle-ci se ferait par des aménagements permettant l'infiltration d'eaux pluviales dans la ruelle, sans la composante plus complexe de déconnexion des drains du modèle des ruelles bleues-vertes. Pour certains riverains, instaurer un projet de ruelle verte semble être une solution pour trouver des solutions pour leurs problèmes d'inondations ou accumulations d'eau pluie sur leur ruelle. En effet, un fonctionnaire de l'arrondissement mentionnait que c'était une raison commune de faire une demande de ruelle verte.

*Des problèmes d'eau oui, oui ça arrive des fois il y a des problèmes, on a des ruelles, on prend Hochelaga par exemple le fond des ruelles est quand même assez vieux, tu sais, il y a beaucoup d'endroits où il y a de l'accumulation d'eau dans les ruelles, puis tellement qui sont dus à la topographie, puis la dégradation de l'asphalte, si on peut dire. Il y a des problèmes d'accumulation d'eau, puis souvent les gens pensent qu'en faisant une demande de ruelle verte, automatiquement, ça va être plus facile à régler, puis que l'Arrondissement va pouvoir régler ces problèmes-là. Ça arrive, oui, mais il y en a d'autres aussi qui demandent... Eh bien les gens deviennent de plus en plus informés, tout ce qui est par rapport à l'environnement, les changements climatiques, on commence à vivre dans une société où il y a beaucoup de gens qui sont informés, qui connaissent aussi ce qu'il faut et les possibilités. Puis il y a eu des demandes de favoriser l'infiltration d'eau dans certaines ruelles, des demandes de pavés alvéolés, perméable aussi. (Fonctionnaire, Arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, juin 2022)*

Ainsi, le fonctionnaire met de l'avant deux cas où des pavés perméables ou alvéolés ont été installés dans des ruelles vertes dans l'arrondissement, à la demande de résidentes avec le comité de ruelle. Toutefois, il affirme que l'arrondissement n'a pas la capacité de documenter ces aménagements, leur retombées et leur maintien dans le temps.

*Comme j'ai expliqué tout à l'heure, nous dans l'Arrondissement on est en mode réalisation. Une fois que c'est réalisé, ben pouf on passe à autre chose. Tu sais, nos équipes de réalisation ils ont constamment des nouveaux projets qui rentrent puis ils sont focussés sur le court terme et les projets qu'ils ont à réaliser. Ça coûte cher ça, si vous voulez faire un suivi après la construction. Il y a un coût associé à ça, qui veut payer pour ça ? (Interviewé 6, Arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, mai 2022)*

Nos cas d'étude dans la ruelle Turquoise et de ruelle verte nous ont permis de se questionner dans quelle mesure les projets de ruelles vertes aident à l'apaisement de problèmes vécus relatifs à la gestion des eaux pluviales. Nous ne doutons pas que les infrastructures bleues-vertes soient essentielles à une gestion des eaux de pluie plus durable. Toutefois, le suivi et l'appui des résidentes qui font la demande de tels aménagements semblent déficient, pour permettre autant l'implantation que le maintien d'infrastructures bleues-vertes. Les intervenantes de l'éco-quartier et de l'arrondissement nous ont dit se sentir mal équipés pour les répondre aux défis concernant la gestion des eaux pluviales.

Pour ce qui est du projet des ruelles bleues-vertes, une ancienne résidente de la ruelle Turquoise évoque les craintes de certains copropriétaires concernant les risques associés à de tels travaux de déconnexion du drain de toiture, mais surtout de la réticence à devoir déboursier et prendre en charge les travaux sans aucune garantie. Suite à des problèmes d'infiltration d'eau dans la structure qui se sont avérés très coûteux, elle craint que les co-propriétaires n'aient pas d'intérêt à refaire des travaux:

*Tu sais, pour moi, c'était clair que justement le problème [d'infiltration d'eau] de l'autre bloc avait eu lieu à l'automne 2018, ça nous a fait vraiment peur. Puis là je dirais que j'ai pas tant suivi ce qui s'était passé avec la ruelle, mais nous on a eu un problème sur la façade avant, aussi des travaux assez importants à faire. Donc je dirais que l'eau ça fait un petit peu peur sur la structure. [...] une facture d'au-dessus de 200 000 \$ à huit copropriétaires, ça monte vite et ça fait peur. Alors là, de dire on va volontairement changer la structure, on va volontairement faire quelque chose à notre bâtisse, oui qui va valoriser l'eau, mais c'est quoi les risques? Justement, là je pense c'était à la dernière rencontre en 2019 où elle expliquait qu'il pourrait y avoir des subventions, des projets, mais dans le fond ça serait à nous de faire nos travaux puis ensuite peut-être se faire rembourser. (Interviewée 2, ruelle Turquoise, avril 2022)*

Ainsi, ce qui était souvent évoqué des copropriétaires était que les dépenses de condos sont en soi assez élevées et que les discussions sur le maintien de la bâtisse sont déjà assez énergivores pour ajouter de nouvelle dépense « non-essentielle » et des réunions pour convaincre tout le monde de participer. Cette tâche semblait d'autant plus lourde pour ceux qui s'investissent déjà dans le syndicat des copropriétaires, qui nous disaient avoir d'autres priorités. En relation avec cela, une des riveraines manifestait comment la capacité ou volonté de participer peut-être variée dans le contexte de la ruelle:

*Donc là, tu me parles de ruelle bleue, changement aux toits, problème d'eau, mur reconstruit, et avec un roulement de copropriétaires important, avec aucune, peu ou pas, dépendamment de l'expertise qui peut être variable d'une place à l'autre, mais qui est un mode de vie en communauté forcée. Donc certaines personnes sont plus habiles à fonctionner en communauté que d'autres. Oui puis c'est ça donc avec des milieux, les condos se vendent cher, les gens souvent ne réalisent pas le coût réel d'une vie en copropriété. Si tu veux que je te fasse un pronostic, la SHAPEM est un vrai candidat capable de faire des changements à son toit, les gens qui sont propriétaires de leur immeuble et qui y vivent pourraient décider d'allouer leur ressource facilement, plus facilement à ça. Quand ce sont des propriétaires qui font que louer, bonne chance. Puis dans les condos ben ça va être un beau gros dossier, beau gros dossier... quand tu me poses la question, est-ce que toi, qui a des intérêts pour la ruelle bleue-verte? Aurait la capacité de convaincre tes collègues? Ben ça va dépendre du financement, ça va dépendre des risques que je suis pas capable d'évaluer, parce que j'ai aucune connaissance technique dans le domaine. (Interviewée 4, ruelle Turquoise, mai 2022).*

*Puis un des questionnements que j'avais aussi beaucoup soulevé, c'est toute la question, l'aspect bleu des ruelles que je trouve vraiment génial sur papier, mais que concrètement, je trouvais aussi*

*difficile de concevoir. Puis je suis un peu transparente avec vous, mais donc on est dans une copropriété, il y a, c'est des constructions mais c'est pas parfait, il y a des problèmes et les problèmes principaux dans les constructions c'est des infiltrations d'eau. Donc là t'as toute l'idée de rediriger les drains, qu'est-ce que ça pouvait impliquer, moi et dans la copropriété ça nous rendait un peu frileux parce qu'on avait déjà peur de problèmes d'infiltration, parce que d'autres blocs, c'est des adresses indépendantes, avaient eu des problèmes d'eau. (Interviewée 2, ruelle Turquoise, avril 2022)*

S'ajoutent à ces craintes l'anticipation des négociations fastidieuses qu'un tel projet implique entre les riverains, soit parce que ce ne sont pas toutes les propriétaires qui désirent ou peuvent dépenser des milliers de dollars pour rediriger les drains de toits, et ce ne sont pas tous les riverains qui ont le temps ou l'intérêt de se responsabiliser des installations dans la ruelle. Concernant la question du voisinage, les riveraines ayant participé à notre étude semblent bien conscients des barrières que peuvent représenter la diversité des profils socio-démographiques et socio-économiques, particulièrement disparates comme dans Hochelaga. La riveraine de la ruelle Fafard, ruelle conventionnelle, nous confie que :

*En fait, je saurais même pas par où commencer pour faire ça, je regarde: mettons le profil sociodémographique des gens autour de la ruelle, c'est assez varié puis je suis même pas sûre que tout le monde embarquerait, admettons, dans une page Facebook. Il y a des personnes âgées là-dedans, il y a clairement aussi des familles à très, très faible revenu, il y a aussi des familles avec des revenus un peu plus élevés, il y a du monde qui sont là depuis 50 ans, il y a du monde qui viennent d'arriver, donc c'est très, très mixte encore puis c'est correct, c'est parfait comme ça, mais on dirait que je saurais pas comment rejoindre nécessairement ces gens-là. (Interviewée 3, ruelle Fafard, mai 2022)*

Pour sa part, une riveraine de la ruelle Turquoise nous exprime ses réflexions quant à l'hétérogénéité des riveraines de la ruelle :

*Mais je te dirais que l'enjeu de la ruelle, ici, c'est l'hétérogénéité... le côté hétérogène, je pense que quand t'as, je pense que ça fait une grosse différence des propriétaires occupants par rapport à des locataires. Mais j'ai déjà posé la question à [la SHAPEM] pour dire : oui, mais tes locataires, eux c'est quoi leur intérêt ? Ils n'avaient pas beaucoup de réponse. Donc je pense que certains ont des intérêts, certains, et tu vas avoir des intérêts, en tout cas moi le lien que j'ai vu que j'ai pu créer, c'est ceux qui ont un intérêt pour les fleurs, ceux-là, ceux-là c'est plus facile d'aller les accrocher. (Interviewée 4, ruelle Turquoise, mai 2022)*

Enfin, il n'est pas toujours clair pour les riveraines quels sont les outils qui leurs sont offerts afin de pallier les blocages perçus. Cela est d'autant plus vrai dans le cas du projet pilote des ruelles bleues-vertes, où cela ne semble pas avoir été établi à ce jour ou du moins pas partagé aux riveraines lors des rencontres d'information. À leur souvenir, ils se rappellent avoir entendu parler de financements mais cela semblait

flou pour toutes. À ce moment, leur implication se limitait à participer à la conception et remplir un questionnaire pour connaître leur profil et l'acceptabilité du projet.

En ce qui concerne les ruelles vertes, les ressources et informations mises à disposition des citoyennes sont maintenant relativement bien établies selon les arrondissements. On peut déduire par la prolifération des ruelles vertes dans certains quartiers à Montréal, que celles-ci motivent les résidentes à procéder à la mise en place d'une ruelle verte. Cela dit, il arrive parfois, comme nous le verrons dans les sections suivantes, que l'articulation et la communication entre les organismes investis ne sont pas toujours clairs et efficaces une fois le projet entamé. Cela aurait pour effet de redoubler l'effort fait par les citoyennes dans leur processus d'aménagement de leur ruelle. Pour comprendre ces mécanismes, nous décrivons les responsabilités et gouvernances des parties prenantes dans les ruelles bleues-vertes et ruelles vertes. Nous verrons également que l'efficacité de communication est aussi fortement liée à l'organisation structurelle interne des organismes, et que cela peut jouer un rôle décisif dans la mise en place d'une collaboration fructueuse.

## 5. GOUVERNANCE DES RUELLES

### 5.1 Ruelle Turquoise

#### 5.1.1 Les difficultés de l'Alliance Ruelles-Vertes au soutien à l'implication citoyenne

Nous avons vu plus haut que l'Alliance Ruelles bleues-vertes, mise sur un modèle de gouvernance multi-partenarial. Les projets pilotes ont été choisis en fonction d'acteurs locaux, soit le Collectif 7 à nous dans le Sud-Ouest et la SHAPEM dans Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, qui étaient prêts à se mobiliser pour susciter l'engagement citoyen sur le temps long. Dans le modèle de ruelle bleue-verte, la participation imaginée est ambitieuse, en visant d'abord 1) l'engagement à la déconnexion des drains de toitures pour acheminer les eaux de pluie vers des aménagements végétalisés plutôt que les conduites souterraines d'eau du réseau municipal, 2) l'engagement dans la gestion mutualisée des infrastructures dans la ruelle et possiblement leur suivi expérimental, 3) la participation à l'idéation sur ces aménagements et, 4) l'engagement pour leur entretien à moyen et long terme.

Le développement de ces projets pilotes est conditionnel à l'obtention de financement pour faciliter leur mise en œuvre. Ces financements ont été obtenus, malgré des embûches, pour le projet pilote autour du Bâtiment 7. Or, il n'a pas été possible pour la Ville de soumettre un projet du même type au même programme de financement, et donc l'arrondissement du Sud-Ouest n'a pas pu en bénéficier (entretiens, CR rencontres). Malgré des efforts de l'Alliance, aucun autre financement n'a été déniché. Ainsi, le contexte de participation est déjà différent entre les deux cas vu les attentes non comblées de financement qui ne se sont pas révélés, ce qui semble avoir joué dans le retrait de l'engagement de la SHAPEM et de l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve. Le projet de la ruelle Turquoise est maintenant en suspens depuis plus de quatre ans, et les riveraines mobilisées au départ semblent s'être démobilisées où avoir démenagées.

Entre 2019 et 2021, l'organisme de la SHAPEM a exprimé en rencontres sa crainte que les résidentes se démobilisent s'il n'y avait pas d'actions concrètes dans la ruelle : "les gens sont démobilisés, alors on a besoin d'activités, une corvée, etc.". Dans une autre rencontre, l'intervenant indiquait que

*C'était une ruelle verte à la base. Et on a fait tout ça avec les riverains. Alors le projet s'est muté en projet bleu-vert. À ce stade-ci, l'implication des riverains est essentielle. On a sondé tout le monde en 2016, 2017, 2018... À ce stade-ci, on doit faire un pas de recul pour remobiliser le monde. Il y aura un investissement... (Intervenant de la SHAPEM, procès-verbal de rencontre ARBV)*

Dans les rencontres, les partenaires de l'Alliance discutent d'un possible financement de 50 000\$ de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve; Atelier Ublo dans l'Alliance souhaitait une étude d'avant-projet, l'arrondissement souhaitait des études d'impacts lié à la déconnexion des drains tandis que la SHAPEM voulait des interventions directes sur le terrain, comme des plantations d'arbres (CR

rencontre 2020, entretien). Pour le porteur local du projet pilote, la SHAPEM, il semblait primordial en 2020 de mettre en place des aménagements et mener des activités pour garder l'implication citoyenne, après un si long délai suite à leurs sollicitation et engagements initiaux en 2017 et 2018. Il souhaitait faire des aménagements intermédiaires de végétalisation. Mais le projet de plantations d'arbres additionnels dans la ruelle semble avoir été impossible, malgré le possible don d'arbres de la Soverdi, dû à une contrainte réglementaire de l'arrondissement qui empêcherait la réduction des places de stationnement de la SHAPEM .

Le financement de l'arrondissement aussi n'a pas n'a pas été obtenu. N'ayant pas de financement extérieur se manifestant pour la ruelle bleue-verte, l'arrondissement est allé vers d'autres projets de gestion des eaux pluviales où ils pouvaient recevoir plus d'appui technique et de cofinancement de la part de la Ville centre (des interventions dans un parc résilient notamment, ainsi que les saillies, drainantes) (entretien, CR rencontre). De plus, un autre projet de gestion des eaux pluviales dans une ruelle est en développement par l'arrondissement, dans une version plus simple qui n'implique pas de déconnexion des drains. Il s'agit d'expérimenter avec des noues sur une section de la ruelle (entretien arr., Ville). Là aussi par ailleurs, le projet tarde à se concrétiser vu le caractère tout de même hors norme de l'initiative, mais le fonctionnaire de l'arrondissement demeurait enthousiaste lors de notre entretien. Des visites sur le terrain à l'été 2022 et 2023 nous ont permis de voir que le projet n'a pas avancé encore sur le site, et que les quelques résidentes sondées ne sont pas au courant du dit projet. La ruelle est pour l'instant assez verte vu les grandes cours avec arbres matures y amenant de l'ombre. Toutefois, la ruelle débouche d'un côté sur la rue Ste-Catherine, très minérale, et le projet de l'arrondissement inclut une acquisition de terrain pour ajouter une placette verte à l'entrée de la ruelle, sur un terrain vague que s'étaient approprié les résidents.

En somme, l'arrondissement a continué à travailler à des aménagements de verdissement et de gestion des eaux pluviales, sans prioriser le projet des ruelles bleues-vertes qui leur semblait particulièrement complexe, nécessitant des études et des financements d'envergure, vu la déconnexion des drains et l'implication dans le domaine privé. Le cas de la ruelle bleue-verte montre que la perception de forte complexité du projet pilote et le contexte de financement toujours incertain de l'expérimentation rend difficile un soutien concret aux résidentes.

### 5.1.2 L'implication citoyenne

Si l'on s'attarde au rôle un peu plus quotidien des riveraines en 2022, le portrait participatif du projet de ruelles bleues-vertes est mitigé. À ce jour, les seules interactions de ceux et celles-ci avec le projet se résument à la participation volontaire à un sondage<sup>10</sup> une séance d'information et de conception

---

<sup>10</sup> Auquel ont répondu 96 riverains sur 424. Parmi les répondants, 74% se sont dit favorables au projet, dont 23% seraient prêts à s'engager (ARBV, 2018b).

participative et plusieurs journées d'activités de lancement du projet (lorsque les bacs à fleurs ont été installés et la ruelle décorée par les enfants) menés au printemps et été 2018. Dans les comptes-rendus des rencontres dans la ruelle Turquoise, l'Alliance (2018a) on notait que les résidentes sentaient un manque d'information sur les coûts du projet et les travaux à faire dans le domaine privé, ce qui provoquait des inquiétudes; personne n'était prêt à s'engager dans une telle démarche.

Lors du lancement officiel du projet, plusieurs fonctionnaires ont fait leur parution, incluant même le maire d'arrondissement. Un comité de ruelle Turquoise a été formé à la suite de ces événements et une page Facebook à ce nom pour maintenir les interactions vivantes. Le volet social de l'étude de préféabilité du Centre d'écologie urbaine de Montréal note que le comité de la ruelle se rencontrait mensuellement pour discuter du suivi du projet en 2017-2018 (ARBV 2018a). La dernière publication dans ce groupe Facebook visible au public date d'août 2019. Malgré ces rencontres, la portée de leur engagement au projet ne semble pas claire. Une des anciennes riveraines ayant participé aux rencontres nous explique ses impressions :

*J'avais l'impression que c'était un peu exploratoire la démarche, à ce moment-là, parce que justement, il n'y avait pas un projet clair avec des choses à faire. C'était plus une consultation sur comment on voyait ça mais ça partait dans tous les sens, ce qui me fait croire qu'on n'était pas rendu à quelque chose de concret encore, c'était plus un brainstorming puis tout le monde y allait de ses idées puis tout ça. J'avais trouvé ça l'fun parce que ça fait sortir des choses intéressantes, mais je peux pas dire que c'était très clair pour moi ce que je pouvais faire dans ce projet-là, à part être consultée à ce stade-là. J'ai pas nécessairement plus de réponse que ça. (Interviewée 3, ruelle Fafard, mai 2022).*

Les quelques années de répit du projet de ruelle bleue-verte n'ont cependant pas empêché certaines citoyennes riveraines de se mobiliser pour continuer le travail de verdissement et d'embellissement dans la ruelle. Les dernières activités de verdissement ont été aménagées par une des copropriétaires des condominiums BÖ. Elle aurait obtenu de l'appui de l'organisation ILEAU<sup>11</sup> et des dons de vivaces et deux arbres de Sentier Urbain (qu'elle a sollicité sous forme de dons), la SHAPEM quant à elle aurait fourni les fonds pour la terre. Ces activités ne se font pas dans la cadre du projet de la ruelle bleue-verte, mais bien par l'initiative d'une citoyenne riveraine qui a comme passe-temps de faire du jardinage. Le seul contact qu'elle a avec l'Alliance est à travers la SHAPEM, qui dernièrement ne semble plus répondre à l'appel. Ce qui laisse les riverains croire que le projet n'existe plus et qu'ils ont été laissés pour compte.

---

11 ILEAU est l'acronyme de Interventions locales en environnement et aménagement urbain. Il s'agit d'une campagne initiée par le Conseil régional de l'environnement de Montréal qui regroupe un ensemble de soixante partenaires pour orienter la transition écologique dans la ville de Montréal. Ils agissent tant dans le domaine public et privé comme conseillers et intervenants pour soutenir toutes sortes d'initiatives écologiques.

*Je suis impliquée dans la composante « verte » de la ruelle bleue-verte. Donc moi je fais des activités de verdissement depuis quelques années, parce que là maintenant on n'a plus de personne contact ou responsable de dossier à la SHAPEM. Je connais pas les autres personnes impliquées dans la ruelle bleue-verte. Je ne les ai jamais rencontrées, ou si je les ai rencontrées, ça fait trop longtemps. (Interviewée 4, ruelle Turquoise, mai 2022).*

*Je trouvais qu'on était vite dans trouver le nom dans les étapes, je trouvais qu'il y avait des affaires peut-être préalables qui auraient pu être faites avant. Mais en même temps c'était cute, puis ça a permis de nommer la page Facebook. Non, à part le nom puis les deux, trois corvées, j'en ai pas vraiment entendu parler. (Interviewée 3, ruelle Fafard et ancienne riveraine de la ruelle Turquoise, mai 2022).*

Enfin, lors de notre visite sur place, nous avons également constaté que des travailleurs sous-traitants s'occupaient d'entretenir les espaces verts sur toute la ruelle (au moment de notre visite ils soufflaient les feuilles mortes et avaient tondu la pelouse des condos BÖ). Nous leur avons demandé qui exactement dans la ruelle les avait engagés, mais ils n'ont pas su répondre. Il semble donc y avoir une certaine organisation pour l'entretien de la ruelle. Mais quant à l'implication citoyenne, elle semble prendre place de manière spontanée et individuelle, parfois avec l'aide de voisins.

*Mais moi ça m'empêche pas de continuer à faire des activités de verdissement, de faire le lien avec Sentier Urbain. Puis tu vois cette année, j'ai sollicité Sentier Urbain pour obtenir des vivaces pour la copropriété voisine parce que les gens savent que je leur fais des propositions de dons de vivaces à chaque année. Des fois c'est non, des fois c'est oui, puis je propose mon temps puis ça marche tu vois, petit peu par petit peu, voilà. [...] J'ai décidé que je faisais des affaires sans attendre, comprends-tu? L'année passée j'ai apporté les croûtes de cèdre puis là une voisine m'a vu avec mes croûtes de cèdre : « mais qu'est-ce que tu veux faire ? Mais je veux faire une plate-bande, c'est donc bien une bonne idée! » Donc là, elle a décidé qu'elle prenait du temps puis qu'elle le faisait avec moi. Elle a impliqué son chum qui a fait des petits piquets, puis avec elle, en parlant avec [la responsable à la SHAPEM], on a eu le financement pour la terre. C'est comme ça que ça s'est fait. Puis deux autres personnes qui vivent dans la SHAPEM et certains enfants de la SHAPEM [...]. Mais il y a pas vraiment rien de coordonné, je suis pas une organisation communautaire, je fais ça, je sors dehors, je parle au monde puis des fois je demande de l'aide. Puis ceux qui lèvent la main, lèvent la main, puis ceux qui lèvent pas la main, lèvent pas la main. (Interviewée 4, ruelle Turquoise, mai 2022).*

Ce dernier témoignage, montre que si la ruelle est en processus de verdissement c'est bien par l'implication volontaire et spontanée des riveraines. Les plantations qui ont pris place n'avaient pas nécessairement comme moteur le projet de ruelle bleue-verte. Il s'agissait plutôt de l'absence d'avancements du projet qui a mené cette riveraine à prendre de l'initiative de manière indépendante. Elle trouva elle-même de nouvelles ressources en allant vers la SHAPEM, la campagne ILEAU, Sentier Urbain et ainsi que ses voisins à la recherche de volontaires.

## 5.2 Ruelle Verte

### 5.2.1 L'Arrondissement et l'éco-quartier

Le programme des éco-quartiers, dans lequel s'insère le programme des ruelles vertes, a été mis en marche en 1995 par la Ville de Montréal. Chaque arrondissement adopte et module le programme et les budgets qui lui sont accordés. Dans le cas de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve, c'est l'Arrondissement qui dicte les budgets et orientations des projets dans le programme d'éco-quartier. Celui-ci a également le rôle de transmettre les plans d'aménagement soumis par les comités de ruelles à l'arrondissement, qui à son tour s'assure du respect des règlements municipaux et des budgets assignés. Lorsque approuvés, l'arrondissement alloue le budget nécessaire aux travaux et fournit le matériel. Il a aussi la responsabilité de coordonner et engager les entrepreneurs pour les travaux sur la ruelle. Dans les dernières années, la volonté politique des élus de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve semble être très favorable à l'allocation de budgets grandissants pour les ruelles vertes. Selon nos entretiens, cela se manifeste par un budget trois fois plus important qu'en 2020, et l'acceptation quasi systématique de tous les projets de ruelles vertes qui sont soumis à l'Arrondissement, avec l'allocation de budgets rétroactifs aux ruelles plus anciennes, comme le cas de la ruelle verte.

*Jusqu'à présent, on n'est pas très sévères, ben pas sévères... on a des normes minimales quand même au niveau d'encadrement, la constitution du regroupement là. Les élus nous ont clairement demandé d'enlever plusieurs barrières à l'entrée pour que les gens, ce soit plus facile pour les gens déposer un projet de ruelle verte. Donc c'est rare qu'on refuse. Il y a certains Arrondissements qui ont beaucoup de demandes, ils vont faire une sélection dans les projets, mais nous on n'a pas l'habitude de refuser des projets. On peut les retarder d'une année, mais la plupart des projets qui rencontrent les normes, c'est-à-dire au niveau du comité de citoyen, ils sont acceptés. (Interviewé 6, Arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve, mai 2022)*

L'organisme mandataire du programme éco-quartier dans l'arrondissement a changé en 2022. Le rôle demeure toutefois le même : de soutenir les comités de citoyen.ne.s dans leurs démarches et d'être l'intermédiaire entre le comité de ruelle et l'Arrondissement. Il a aussi comme mandat d'appuyer les citoyennes dans la coordination des réunions de planification et de fournir le matériel et formations nécessaires à chaque étape d'implantation du projet. Enfin, il participe également aux travaux et supervise de pair avec l'Arrondissement.

Selon ce qui nous a été expliqué par une riveraine, il n'est pas toujours clair pour les résidentes quels sont les canaux de communication entre l'éco-quartier et l'Arrondissement, étant donné qu'il arrive parfois que les informations fournies changent d'un moment à un autre lorsqu'il y a des spécificités dans un dossier. D'après l'expérience de ce comité de ruelle, il y aurait un manque de communication entre les deux entités, ce qui rendait le suivi sur les dossiers assez compliqué. D'une part, l'éco-quartier ne semble pas toujours avoir des réponses concernant les dossiers qui sont en approbation à l'Arrondissement. De

plus, il y aurait un roulement de personnel important, compliquant les suivis. D'autre part, il ne semble pas y avoir de personne ressource, facilement accessible ou même identifiable, dans l'arrondissement pour que les citoyennes puissent poser des questions ou avoir un suivi plus direct et interactif sur leurs projets et les problèmes rencontrés, si besoin est.

L'organisme qui était mandataire du programme de ruelles vertes dans l'arrondissement s'est dit se sentir peu outillé sur la question des eaux pluviales. Une professionnelle impliquée dans le Regroupement des éco-quartiers nous informe par ailleurs que ce sont seulement dans certains arrondissements que ces problématiques ont été le plus travaillées par des programmes éco-quartiers, notamment dans Ville-Marie et Ahuntsic. Également, des mesures plus importantes pour les eaux de pluie ont pu être mises en place dans les arrondissements qui avaient repris à l'interne le programme de ruelles vertes, pouvant financer et planifier de plus grands segments de ruelles déminéralisées avec des « tronçons champêtres » et des longs pavés alvéolés.

Effectivement, nous avons approché l'éco-quartier de l'arrondissement de Ville-Marie, la Société Écociroyenne de Montréal (SÉM) pour apprendre de leur expérience. La chargée des ruelles vertes à l'organisme, nous disait que dans son arrondissement il y avait une communication très directe en continue entre l'éco-quartier et l'Arrondissement (ce qui n'est pas toujours le cas) et que les deux reconnaissent l'importance de l'autre. Ils se considèrent comme des alliés, qui ont chacun leurs forces, l'un avec l'accès à la machinerie et l'expertise de la réglementation, l'autre un expert en mobilisation et en relations avec les riverains. Pour cet éco-quartier, il est primordial d'assurer la centralisation de toutes les communications entre les riverains et l'Arrondissement au sein d'une personne relai à l'éco-quartier pour tout ce qui concerne les ruelles vertes, de manière à assurer une bonne communication et efficace. Cela dit, elle nous a aussi expliqué qu'effectivement la communication était parmi les plus grands défis car c'est l'élément le plus important de la collaboration. Selon elle, les citoyennes n'aiment pas se sentir ignorés, et même si les délais de réponse sont plus longs parfois, il est nécessaire de leur montrer qu'ils sont pris en charge et seront entendus. Pour cette même raison, d'assurer un suivi et une communication claire, qu'elle insiste souvent auprès des citoyennes de ne pas communiquer directement à l'Arrondissement à moins qu'elle les redirige elle-même vers les élus du conseil municipal pour des raisons particulières.

Par sa géographie, cet arrondissement serait un de ceux où des citoyennes ont vécu directement des enjeux d'inondations et d'accumulations d'eaux, qui les aurait motivés à s'impliquer dans leur ruelle. La professionnelle du Regroupement des écoquartiers mettait de l'avant que cette motivation citoyenne issue de problème vécu était importante à prendre en compte pour le choix des projets à prioriser.

Cela étant dit, dans notre cas de ruelle verte à Mercier--Hochelaga-Maisonneuve, des riveraines se sont mobilisées pendant plusieurs années. Lorsque nous sommes allées sur la ruelle en juillet 2022, les travaux pour installer les tranchées de pavés alvéolés étaient en cours. Les premiers plans de ces tranchées avaient été soumis en 2016. Selon ce que nous ont mentionné les travailleurs sous-traitants sur place, le contrat leur avait été octroyé à la dernière minute et les travaux devaient être faits dans les plus brefs

délais. D'ailleurs, c'était la première fois qu'ils étaient mandatés par l'Arrondissement. Ils espéraient que ce type de contrats n'arrivent pas trop souvent car ils trouvaient la coordination du projet très difficile, étant donné qu'ils ne savaient pas à qui s'adresser .

L'expérience de la ruelle verte soulève plusieurs réflexions. Notamment concernant les canaux de communication et de suivi entre les divers acteurs impliqués dans l'implantation d'une ruelle verte, et d'autant plus dans les démarches pour la mise en place des tranchées de pavé alvéolé et d'atténuation de la circulation. Selon une citoyenne interviewée habitant la ruelle, l'opacité de la gouvernance et des responsabilités entre la ville et l'éco-quartier au sein du programme des ruelles vertes a été exténuante. A tel point que le comité de ruelle s'est démobilisé au cours des années, à l'exception de deux riverains acharnés. Tel que notre interlocutrice se questionnait:

*Qui aurait l'information puis qui aurait l'orientation, avec qui on pourrait discuter ? Nous on discute avec l'éco-quartier puis on plaide à l'éco-quartier, puis on leur donne tous nos arguments. Mais est-ce que l'éco-quartier ensuite transmet de la bonne manière ce qu'on défend à la Ville ou pas ? C'est-à-dire, on peut pas avoir de discussion. (Interviewée 1, ruelle verte, avril 2022)*

Ce témoignage montre une perte de confiance dans le processus avec le temps, et une impression que les informations données aux citoyen.ne.s sont parfois contradictoires entre les discussions qu'ils peuvent avoir avec l'éco-quartier et les décisions prises par l'Arrondissement. Ceci peut engendrer un essoufflement de la part des citoyennes qui cherchent à améliorer leurs espaces de proximité. Cela témoigne d'un certain manque de clarté vis-à-vis de l'articulation entre l'éco-quartier et l'Arrondissement, ce qui peut produire des processus plus fastidieux que prévus, des déceptions, voire la démobilisation de la part des citoyen.ne.s engagées .

### **5.2.2 Les comités de ruelles et l'implication citoyenne pour débloquer les drains**

Dans le cadre du programme des ruelles vertes, on s'attend à ce que ce soient les résidents et résidentes qui se mobilisent pour proposer un projet. D'abord, un comité de ruelle doit être formé afin de porter le projet, faire les démarches administratives et organiser et coordonner les rencontres avec l'ensemble des riverains de la ruelle. L'éco-quartier fournit un guide protocolaire, indiquant les prérequis et démarches pour que le projet soit approuvé par l'Arrondissement. En résumé, le comité de citoyennes doit informer et demander l'approbation de l'ensemble des riverains afin de collecter un minimum de 20% de favorabilité au projet. Le comité doit également élaborer des plans et les faire approuver par la ville, avec l'aide de l'éco-quartier. Enfin, le comité s'engage à entretenir la ruelle verte une fois réalisée, au mieux avec l'aide des riverains volontaires et en organisant des rencontres de riveraines ou du moins avec le comité. Au mieux, le comité peut aussi prendre l'initiative d'organiser des corvées à l'aide de l'éco-quartier au besoin, ou des événements récréatifs pour inciter la socialisation et le sentiment de cohésion dans la ruelle.

Bien que les comités de ruelle semblent aussi sur papier bien supportés et guidés par l'éco-quartier dans le démarrage du comité et l'élaboration du projet initial, n'empêche que les démarches sont parfois épuisantes et requièrent de beaucoup d'allers-retours entre le comité et les riverains ainsi qu'avec l'éco-quartier ou l'Arrondissement. Comme il a été mentionné, l'énergie et les frais investis par les membres du comité sont parfois en vain étant donné le refus de riverains à collaborer ou sinon celui de l'Arrondissement qui ne semble pas toujours accessible.

Sans assumer que telle est l'expérience de tous les comités de ruelles, nous nous attardons néanmoins à l'expérience de la ruelle verte, pour qui les tranchés de pavés alvéolés sont restés en suspens pendant plus de six ans. De manière similaire, le comité aurait fait les démarches pour restreindre la circulation des automobiles dans la ruelle. Démarche qui selon eux étaient également épuisantes et pouvaient prendre plusieurs heures par semaine, pour finalement être laissés pour compte par l'Arrondissement sans explications. La composante de gestion des eaux pluviales de leur projet n'était pas refusée de manière explicite. Il n'y avait simplement pas de retour ni d'explications sur cette partie du dossier. En demandant aux employés de l'éco-quartier un suivi sur leur dossier, ils se seraient fait dire que pour l'Arrondissement la gestion des eaux pluviales n'était pas en priorité, mais plutôt le verdissement, ce qui pouvait expliquer les délais de non-réponse. Plus récemment par ailleurs, l'Arrondissement développe des projets de gestion durable des eaux pluviales.

Cherchant à comprendre, sans succès, quels étaient les motifs de la stagnation de cette partie du projet ou même les alternatives qui pouvaient s'offrir à eux pour trouver une solution aux inondations sur la ruelle auprès de l'éco-quartier, les citoyennes ont décidé de s'adresser directement à l'Arrondissement. Il a été impossible pour eux de rejoindre quelqu'un, même en s'approchant au conseil municipal :

*Puis je trouve ça étonnant aussi dans un contexte où, ce qui filtre beaucoup de la part de la Ville de Montréal, justement, leur préoccupation à l'égard de verdir Montréal puis d'encourager la mobilité, bon bref, tout ça me semble que c'est déjà des objectifs qui sont en concordance avec les ruelles vertes, mais en fait ça a jamais été si difficile pour nous. (Interviewée 1, ruelle verte, mai 2022).*

Entre-temps, pour faire face aux problèmes d'inondations dans la ruelle, c'étaient les riverains qui devaient se mobiliser pour déboucher le puisard. Même pour cela, l'Arrondissement ne semblait pas joignable. D'autres résidentes sont venues aussi se plaindre de dynamique similaire lors d'une séance d'information sur les problèmes d'inondations et refoulements d'égouts organisée par l'Arrondissement en 2020.

*Vous dites que les puisards sont parfois nettoyés sur appel. Malheureusement, nous avons eu de très mauvaises expériences; nous avons fait de multiples appels au 311 pour signaler des puisards bloqués. Malgré notre historique d'inondations récurrentes, nous devons attendre plusieurs jours avant de recevoir de l'aide de la ville. D'ailleurs, tel que je vous ai expliqué, un employé du 311 m'a*

*déjà dit que notre situation n'était pas urgente puisque le soir de mon appel, la maison n'était pas encore inondée! Comment assurer un nettoyage urgent? (Interviewée 1, ruelle verte, avril 2022)*

En effet, ce ne sont pas tous les puisards qui sont entretenus par l'Arrondissement, et particulièrement dans les ruelles, qui ne font pas partie des programmes d'entretien systématiques, pour deux raisons citées à cette séance d'information : le manque de personnel et la machinerie trop grande pour entrer dans les ruelles. Ils sont donc seulement entretenus en cas d'urgence majeure. Ainsi, les résidentes se retrouvent à devoir régler l'enjeu et débloquer les puisards elles-mêmes.

### 5.3 La question du suivi et du maintien du soutien aux riverains

Cette analyse des responsabilités dans les deux ruelles étudiées montre qu'il y a parfois un manque de compréhension ou de méconnaissance quant aux rôles des différents acteurs impliqués et les ressources mises à leur disposition pour faciliter et encourager l'implication citoyenne. Intégrer un programme représente une opportunité d'être supporté dans l'amélioration de son milieu de vie. Toutefois, il arrive que les citoyennes soient déçues de se retrouver dans des démarches administratives au lieu de s'impliquer dans l'embellissement et l'entretien de leur ruelle, comme ce fut le cas pour la ruelle verte mobilisée pour l'accumulation d'eaux de pluie. Dans le cas de la ruelle Turquoise, c'est en réponse du manque de suivi de la part de l'Alliance ou de la SHAPEM concernant le projet, que certains optent pour s'engager à leur façon et de manière indépendante. Dans les deux cas, la motivation des citoyennes est notable. Toutefois, leur pouvoir d'agir et leur appropriation des infrastructures bleues-vertes est limité par le manque de soutien et de communication avec les pouvoirs publics ou intermédiaires associatifs, que ce soit ceux liés aux ruelles vertes ou aux ruelles bleues-vertes. Il n'y a pas de capacité ni de financement pour le suivi des ruelles, ce qui peut s'avérer plus anxiogène lorsque l'on parle d'accumulation d'eaux, pour les résidentes, selon nos observations.

La recherche de H. Lauzon (2019) présentait des résultats similaires dans son étude du programme des ruelles vertes à Montréal, mentionnant que malgré l'intérêt de la dimension participative, le programme avait des lacunes au niveau des mécanismes de suivi, pratiquement inexistant. À l'Arrondissement, on nous confirmait qu'après l'intervention directe dans la ruelle (excavation et don de végétaux), « on espère que les citoyens deviennent autonomes ». Effectivement, c'est comme cela qu'était pensé le programme des ruelles vertes. Les organismes mandataires des programmes éco-quartiers sont sur le terrain pour prévoir des formations et des ateliers au départ, pour outiller les résident.e.s (par exemple, comment tailler telle ou telle plante). Ensuite, c'est à eux et elles de prendre en charge les plantes, les aménagements, les activités.

Une professionnelle du Regroupement des éco-quartiers nous a parlé d'un nécessaire changement de mentalité, qui commence à s'opérer, pour investir dans la remobilisation des comités de ruelles vertes après quelques années. Les arrondissements avaient tendance à vouloir optimiser le nombre de *nouvelles* ruelles dans leur bilan politique. Maintenant, les éco-quartiers amènent les demandes citoyennes

d'amélioration des ruelles vertes existantes. À Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, de nouveaux investissements ont été amenés à 3 anciennes ruelles vertes en 2022 (MHM 2022). Certains écoquartiers souhaitent aller encore plus loin, en renouvelant les échanges et en rendant disponible une nouvelle série d'informations et d'ateliers avec les riverains tous les 3-4 ans, observant souvent une démobilité après cette période ainsi que des déménagements et nouvelles arrivées.

Dans une perspective de soutien aux initiatives citoyennes, la mise en place d'infrastructures bleues-vertes impliquerait l'articulation d'une plus grande gamme d'intervenants et avec des procédures d'entretien plus spécifiques que l'entretien d'un bac à fleurs, et renouvelées dans le temps. Il est important de s'assurer que les directives et la communication soient claires entre les sous-traitants, les professionnels et décideurs, et enfin que les citoyennes aient les outils, les ressources et les sources de communication avec les acteurs en compétence d'aider pour que cet engagement ne s'avère pas une source de frustration et de « perte de temps » comme ont pu le désigner certaines interviewées. Frustration, qui, au bout du compte, rendent limitée la portée de l'initiative, allant même jusqu'à la rendre inefficace.

La citoyenne ci-bas rapporte le fait qu'elle et son voisin ont pris la responsabilité des communications difficiles avec l'éco-quartier pour le suivi de la ruelle verte et les ont gardés pour eux, pour ne pas démobilité les riverains.

*On a comme pris les communications avec l'éco-quartier parce que là ça faisait beaucoup, puis comme il y avait beaucoup de changement, bien... C'est ça, à un moment donné, on va prendre ça en charge parce que si tout le monde s'était mis à devoir être invité là-dedans, ça aurait fait encore une grosse perte de temps. Donc on l'a pris en charge puis ça a fait en sorte que les gens sont moins, il y a peut-être moins de frustration pour les autres. Parce que au moins, ils voient pas tout ça, ces allers-retours-là, puis les changements d'orientation puis de décisions puis d'incompréhension. (Interviewée 1, ruelle verte, avril 2022)*

La question du suivi est également appréhendée au niveau des acteurs décisionnels. Lors de notre recherche et même lors de nos communications avec l'Arrondissement, nous avons pu constater qu'il existe un grand manque de collecte de données et de suivis concernant le développement du programme des ruelles vertes. Pourtant, les élus semblent accorder des budgets annuels de plus en plus généraux au programme, sans nécessairement savoir quelles sont les réussites, les échecs et donc les améliorations à avoir. À nouveau, dans une perspective d'implantation généralisée d'infrastructure bleues-vertes pour la gestion des eaux de pluie dans les ruelles, une telle composante serait primordiale pour les mêmes raisons que pour les ruelles vertes : comprendre la portée et les limitations du projet pour mieux l'adapter à mesure que les expériences et les connaissances s'accumulent dans le quartier comme dans l'ensemble du territoire.

## 6. CONCLUSION: SOUTIEN À L'IMPLICATION CITOYENNE DANS LA GESTION DURABLE DES EAUX PLUVIALES

Depuis 2017, l'Alliance Ruelles bleues-vertes fait la promotion d'un modèle d'infrastructures «bleues-vertes» visant à améliorer l'espace urbain et la gestion des eaux de pluie dans une gouvernance partagée impliquant les habitantes, la Ville de Montréal et des associations locales, dans les ruelles montréalaises. Le programme des ruelles vertes a inspiré ce projet, et certaines ruelles vertes traditionnelles tentent aussi d'intégrer des composantes de gestion des eaux pluviales, à l'initiative de résidentes. Cette recherche vise à mieux comprendre l'implication citoyenne au sein de projets de ruelles bleues-vertes et de ruelles vertes, particulièrement en contexte d'augmentation des pluies abondantes et des risques d'inondations et de débordements à Montréal, avec les changements climatiques. Nous nous sommes penchées particulièrement sur l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve pour examiner les enjeux de l'implication citoyenne et les modalités de soutien à leur participation.

Les citoyennes connaissent leurs milieux et leurs besoins. De plus, la soif d'avoir accès à des espaces invitants, beaux, frais et sécuritaires, ainsi que dans une ambiance de communauté est indéniable. Cela dit, le train de vie et la limitation des ressources financières et connaissances techniques font en sorte que peu d'entre-elles prennent l'initiative de démarrer un projet officiel. Aussi, il arrive qu'elles ignorent les ressources qui sont mises à leur disposition, particulièrement dans le cas des ruelles vertes. Dans plusieurs cas recensés dans cette étude ainsi que dans la revue de littérature, le soutien attendu n'est finalement pas au rendez-vous, surtout après la période initiale de formalisation du comité et du projet de ruelle verte. Néanmoins, dans les cas recensés ici, cela n'empêche pas l'implication des citoyennes les plus motivés à intervenir de manière plus ou moins spontanée dans l'amélioration et l'entretien de leur milieu. Dans les ruelles où nous avons rencontré des résidentes, et comme le relève également la littérature sur les ruelles vertes à Montréal, il y a des citoyennes qui sont déjà mobilisés à leur façon. Ils analysent déjà et expérimentent quotidiennement leurs espaces, ils voient déjà ce qui pourrait être amélioré. Dans le meilleur des cas, ils s'organisent individuellement ou collectivement pour intervenir, de manière informelle ou accompagnée par des organisations publiques et communautaires.

Ayant en tête ce constat, il est à se demander quelle serait la meilleure manière d'impliquer davantage les citoyennes dans la gestion des eaux de pluie, tout en répondant à leurs besoins et aspirations. Lors de notre étude, nous nous sommes attardées sur deux modèles de projets : le premier, le programme des ruelles vertes, que l'on pourrait caractériser plutôt de *bottom-up* car il s'agit d'une structure à laquelle les citoyennes adhèrent de plein gré pour améliorer leur ruelle, en proposant leur propre projet. Le deuxième, les Ruelles-bleues-vertes, que l'on peut considérer de *top-down*, du moins dans son stade de projet pilote, puisque le modèle de déconnexion des drains est conçu par des experts, et que l'on cherche ensuite à mobiliser et sensibiliser les résidentes. Dans les deux cas, il était bien prévu qu'un acteur intermédiaire aide à la mobilisation et au soutien de l'implication citoyenne. C'est dans cette perspective que les sites pilotes de l'Alliance Ruelles bleue-vertes avaient été choisis (avec le B7 et la SHAPEM), et que le programme des ruelles vertes est pensé, avec les éco-quartiers. Toutefois, la présence et l'accessibilité

de ces intermédiaires paraissent insuffisantes pour les citoyennes, particulièrement pour les questions de résolutions d'enjeux associés aux eaux pluviales.

Nous avons demandé aux citoyennes quel serait un modèle idéal pour eux afin de les encourager à participer dans la gestion des eaux pluviales. Selon les expériences vécues de chacune, les opinions étaient diverses. D'une part, la participante de la ruelle verte, découragée par les efforts et le peu de réponses de la part de l'éco-quartier et de l'Arrondissement pour trouver des solutions aux problèmes d'inondations dans sa ruelle, disait parfois se sentir démunie. Elle a dit s'être déjà intéressé au projet des Ruelles bleues-vertes, non seulement car ce modèle aborde directement la question des eaux de pluie, mais en plus car elle a l'impression qu'au moins ils sont accompagnés par des experts : « Oui ben mettons que la différence la plus notable, c'est qu'ils sont accompagnés par un organisme qui est expert en la matière, donc à quelque part ils ont comme quasiment un chargé de projet là, je pense pas que ce soit les résidents qui prennent ça à bout de bras » (interviewée 1, ruelle verte, avril 2022). Cette participante exprime son penchant pour un modèle qui est plus guidé et qui requiert moins de responsabilités pour les citoyennes. Des responsabilités qui seraient davantage prises en charge par des experts qui savent quelles solutions sont à la portée de la ruelle et qui, selon elle, connaissent mieux les canaux et ressources pour y arriver.

Des écoquartiers et l'arrondissement nous ont aussi dit se sentir mal équipées face aux ruelles bleues-vertes, mais être volontaires à mettre en place des mesures éprouvées, avec un appui technique au besoin. Une intervenante parlait par exemple de former les citoyennes pour que des fosses d'arbres permettant l'infiltration d'eaux soient aménagées aussi dans les ruelles, lorsque possible.

D'autre part, concernant le projet de ruelles bleues-vertes, une citoyenne ayant suivi la composante participative du projet, et qui est maintenant fonctionnaire dans un autre arrondissement, croit profondément à l'importance des projets tels que celui des ruelles bleues-vertes pour l'adaptation aux changements climatiques. Cependant, elle considère qu'il devrait y avoir un modèle de base mis en place par l'autorité publique, auquel l'implication citoyenne peut être un complément, mais dont le projet n'en dépend pas. Une riveraine de la ruelle turquoise allait aussi dans ce sens, craignant que la pérennité dépende des citoyen.ne.s seuls. Par exemple, parmi les trois entrevues que nous avons eu concernant la ruelle Turquoise, seulement une personne y vivait encore alors que les autres avaient déjà déménagé puis 2019 (sans compter ceux qui ont refusé de participer car ils ne vivaient plus là). C'est la Ville qui a les ressources et l'autorité de reproduire ce modèle dans les ruelles avec des infrastructures efficaces. La ruelle est un espace public. Toutefois, les pouvoirs publics y interviennent pour l'instant encore peu, n'ayant pas de programme d'entretien et de nettoyage des drains bloqués par exemple, ce qui préoccupe les résidentes prises avec l'accumulation d'eaux. Il y a un risque de cynisme et de perte de confiance, quand le modèle promu est en extrême décalage avec les ressources et le soutien rendu disponible sur le terrain.

Avec une telle perspective, il faudrait, du moins dans les premières phases, laisser tomber la partie du projet qui implique le domaine privé, soit la partie où les propriétaires doivent rediriger leurs drains de

toits pour détourner les eaux de pluie vers la ruelle. Les riveraines de la ruelle Turquoise ayant participé aux ateliers d'information et de design participatif trouvent difficile l'idée de déboursier des milliers de dollars pour un service qui est normalement assumé par la Ville. Travailler sur les eaux de pluie sur la surface de la ruelle serait déjà un bon début pour lancer le modèle. Dans quel cas, une collaboration avec les éco-quartiers permettrait de ne pas redoubler les efforts et mettre à l'avantage la présence déjà existante des éco-quartiers dans leurs localités.

Tout compte fait, il serait trop simple d'idéaliser un modèle totalement Bottom-up ou totalement Top-down pour mettre en place un projet de ruelles bleues-vertes. Le premier aurait comme risque de reproduire l'effet de la ruelle verte mobilisée pour les accumulations d'eaux, qui est d'épuiser, décevoir et de démobiliser les riveraines, en plus d'avoir aucun suivi sur l'efficacité des installations proposées. Le deuxième modèle conçu par des acteurs externes, quant à lui, peut s'avérer déconnecté des capacités diverses et souvent limitées d'investir du temps et de ressources des riveraines, et d'ignorer les contextes sociaux qui peuvent aligner l'ensemble des riverains, si la structure du projet, les financements ne sont pas établis en amont. Le risque étant de démobiliser les riveraines et mettre le projet, comme leur implication, en suspens.

**La suggestion d'avoir des projets de ruelle bleues-vertes d'abord plus modestes et avec un meilleur soutien dans le temps nous semble importante à retenir.** Déjà, des modalités de gestion des eaux pluviales plus modestes sont mises en place dans certaines ruelles vertes. En parallèle au soutien de ces initiatives émanant des résidentes, un modèle d'intervention de l'arrondissement, autonome à la mobilisation citoyenne mais auquel ils et elles peuvent contribuer, pourrait aussi se mettre en place. Ceci permettrait le développement d'une expertise spécifique qui participe à rendre le tout plus confortable pour les différentes parties-prenantes, mais qui peut être complété et optimisé par les citoyennes selon le contexte de la ruelle et la volonté et capacité de s'investir. Surtout, il ressort qu'il faut répondre aux besoins des résidentes qui vivent des problèmes d'accumulation d'eaux, cherchent à y trouver des solutions, formulent des appels à l'aide mais se sentent abandonnés. Ces problèmes vont aller en s'accroissant dans l'avenir, il faut donc trouver des manières de travailler ensemble. **Ces modalités nouvelles de gouvernance de l'eau dans les ruelles auraient avantage à être discutées dans des échanges pan-montréalais entre acteurs publics, citoyens et communautaires impliqués dans les ruelles.**

Cette étude a des limites en termes d'ampleur des ruelles investiguées et des personnes rencontrées. Nous avons fait le pari de se concentrer dans un arrondissement pour comprendre les enjeux du projet phare envisagé et les défis du partage actuel des responsabilités. Un dialogue pan-montréalais pourrait se révéler fort intéressant. En regard de nos résultats et en gardant en tête les limites de notre étude, nous formulons quelques recommandations générales:

- Si l'objectif est d'agir sur la problématique des eaux pluviales, cibler d'abord les milieux vulnérables sur ce plan, avec les résident.e.s préoccupés et motivés à agir.

- Établir un modèle de projet de ruelle bleu-verte modeste et minimal, qui pourrait être indépendant de la participation citoyenne, sans l'exclure. Les projets pourraient ainsi être optimisés par les citoyen·nes, selon les variables qui caractérisent la ruelle, ainsi que leur volonté de s'investir dans le temps.
- Mettre en place un système de suivi des ruelles vertes, encourager la bonification des ruelles existantes et financer les organismes locaux pour renouveler leur appui aux riverains après la période initiale de lancement du comité de ruelle.
- Former les organismes mandataires du soutien aux ruelles vertes pour qu'ils soient outillés à soutenir les riverains face aux problématiques d'eaux pluviales, avec le support des arrondissements. Encourager les échanges de connaissances (comme au Sommet des ruelles vertes).
- Assurer une bonne communication entre les citoyennes, l'organisme local et l'arrondissement.
- Avant d'impliquer les citoyen·ne.s dans de nouveaux types de projets, bien définir quelles sont les attentes, les objectifs, la portée et le soutien à l'implication citoyenne.
- L'implication citoyenne pourrait permettre d'ancrer la gestion des eaux pluviales dans les pratiques quotidiennes des riverain·e.s. En d'autres mots, il ne s'agit pas de déléguer la responsabilité publique (de diminution des risques notamment), mais d'accompagner et soutenir des pratiques et projets qui peuvent améliorer les milieux de vie, ainsi que la participation significative des citoyen·ne.s dans la forme et la teneur des aménagements.

## ANNEXE II - GUIDES D'ENTRETIEN

### Riveraines

#### Historique du projet de ruelle

- Pouvez-vous me parler brièvement de l'historique de votre projet de ruelle verte ?
- En quelle année ç'a commencé ? Pour quelles raisons ? Combien de personnes sont impliquées ?
- Quelles étaient les motivations du comité pour mettre en place une ruelle verte ?
- Est-ce que le comité avait déjà en tête l'idée de gérer les eaux pluviales différemment ? Pourquoi, quelles étaient les motivations ?
- Comment ça se déroule, concrètement, avec l'éco-quartier et l'arrondissement, dans le cas spécifique de votre ruelle ? Pouvez-vous me parler du partage des responsabilités entre le comité de ruelle, l'éco-quartier et l'arrondissement ?

#### Expérimentation avec la gestion des eaux pluviales

- Dans votre premier message, vous me disiez que vous n'arriviez pas à quoi que ce soit en matière de gestion des eaux pluviales jusqu'à maintenant. Pouvez-vous me parler des principales démarches réalisées pour tenter d'intégrer la gestion des eaux pluviales ?
- Quels sont les blocages, selon vous ?

#### Maintien et entretien de la ruelle et des aménagements

- Comment fonctionnez-vous pour entretenir la ruelle et les aménagements faits initialement ou au fil du temps ?
- Question potentielle sur le lien entre l'envergure des interventions/infrastructures de gestion des eaux pluviales et nouvelle façon d'entretenir les infrastructures (lien avec approche de gestion « multipartite » évoquée par le regroupement des éco-quartiers) & enjeux d'implication citoyenne à long terme

#### Pour clore l'entretien

- Avez-vous déjà entendu parler des ruelles bleues-vertes ? De la ruelle Turquoise ? À votre avis, en quoi ce projet est-il différent de ce que vous essayez de faire chez vous ?
  - Différences théoriques qu'on connaît : type de gestion « multipartite<sup>12</sup> » et défis en termes d'implication citoyenne qui viennent du fait qu'un plus grand nombre d'acteurs

---

12 Regroupement des éco-quartiers. 2018. « Les programmes locaux d'implantation de ruelles vertes à Montréal ».

est impliqué, que des tâches plus complexes nécessitent l'implication d'experts, et que les citoyens impliqués ont moins de « responsabilités »

- Y a-t-il des éléments dont nous n'avons pas discuté que vous aimeriez partager ?
- Pour terminer, connaissez-vous d'autres personnes qui se sont impliquées dans ce projet de ruelle et qui seraient intéressées à participer à un entretien ?

## Arrondissement

### Pour vous connaître

Pour commencer, pourriez-vous nous parler un peu de votre travail, quels sont vos mandats, votre rôle à l'arrondissement? Depuis quand y travaillez-vous y que faisiez-vous avant?

### Les enjeux de gestion des eaux pluviales et des ruelles vertes à l'arrondissement

- Est-ce que la gestion des eaux pluviales représente un défi particulier pour l'arrondissement? Comment décririez-vous les principaux enjeux qui expliquent que c'est un défi?
  - Une étudiante de notre équipe avait assisté à une rencontre d'information pour des résidents du secteur Louis-Riel pour répondre aux enjeux d'inondations des sous-sol, en juin 2020. À votre connaissance, avez-vous souvent eu ce type de rencontres, et est-ce un enjeu répandu dans l'arrondissement? (avez-vous des statistiques là-dessus)?
  - Depuis quand est-ce particulièrement un enjeu à l'arrondissement, de votre point de vue?
  - Avez-vous beaucoup d'échanges et de collaborations avec la Ville de Montréal sur cet enjeu? Quel type de soutien la Ville apporte-t-elle?
  - Selon vous, les ruelles ont-elles un potentiel pour expérimenter une gestion plus durable des eaux pluviales ?

### Projet « citoyen » de ruelle verte

- Dans votre premier courriel, vous parliez d'un projet citoyen toujours à l'étape de la planification, où les riverains souhaitent que la chaussée carrossable soit refaite, et où il a été proposé de développer un concept de chaussée perméable, entre la rue Aldis-Bernard et Ste-Catherine.
  - Pouvez-vous nous parler brièvement de l'historique de ce projet ? Quand ç'a commencé, à votre connaissance, et pour quelles raisons ? Où en sont les démarches jusqu'à maintenant ?
  - Vous parliez notamment d'aménagements comme des petits jardins de pluie. Est-ce que c'est dans les cours privées des riverains ou bien dans la ruelle? Avez-vous déjà des plans auxquels nous pourrions avoir accès? Qui en fait la conception (arrondissement, consultant, avec implication des citoyens?)
    - Qui aura la responsabilité de l'entretien de ces aménagements? Avez-vous des discussions sur le partage des responsabilités entre le comité de ruelle, la Ville et l'arrondissement?
  - Quels sont les défis anticipés pour la mise en place d'une chaussée perméable?
  - Y a-t-il des contraintes particulières dans ce projet, jusqu'à présent ?
  - Y a-t-il d'autres acteurs impliqués, outre le comité de ruelle, l'arrondissement et la Ville ? L'éco-quartier par exemple a-t-il un rôle (si oui lequel?)

- Est-ce que vous recevez souvent à l'arrondissement des demandes d'interventions pour améliorer la gestion des eaux pluviales dans les ruelles (par exemple les puisards), à votre connaissance (qui reçoit ces demandes)?
- Qu'est-ce qui a fait que cette ruelle-ci a été choisie parmi d'autres? Qu'est-ce qui fait que l'arrondissement s'intéresse particulièrement à ce projet et s'implique plus activement ?
  - Avez-vous connaissance d'autres projets similaires dans le quartier, ou d'autres comités de ruelle qui souhaitent intégrer la gestion des eaux pluviales à leur ruelle verte ?
    - Par exemple, la ruelle entre Ontario et Rouen, coin Darlington?
  - D'autres projets qui seraient menés par exemple par l'éco-quartier?
    - Quelles sont vos relations avec l'éco-quartier sur l'aménagement des ruelles, comment décririez-vous le rôle de cet organisme?

#### Projet de ruelle bleue-verte

- Pouvez-vous nous parler des principales étapes dans lesquelles vous avez été impliqué, dans le cadre de ce projet ? Quels sont les défis?
- Quel est le principal intérêt de l'arrondissement dans ce projet ?
- Que pensez-vous de l'Alliance Ruelles bleues-vertes et de leur approche pour déployer des projets pilotes de ruelles bleues-vertes à Montréal?
- Dans votre courriel, vous disiez être sans nouvelles des représentants de l'Alliance des ruelles-bleues vertes depuis mai 2020, donc depuis presque 2 ans (à l'exception des rencontres du comité élargi). Qu'est-ce qui explique cette situation, selon vous ?
- Que s'est-il passé entre le moment où la ruelle Turquoise a été médiatisée et aujourd'hui ?

#### Pour clore l'entretien

- Y a-t-il des éléments dont nous n'avons pas discuté que vous aimeriez partager ?
- Avez-vous déjà été approché par d'autres chercheurs ou groupes de recherche sur des questions similaires ?
- Pour terminer, connaissez-vous d'autres personnes qui se sont impliquées dans ce projet de ruelle et qui seraient intéressées à participer à un entretien ? Ces personnes peuvent aussi être des citoyen-ne-s.

## Éco-quartier

### Pour vous connaître

Pour commencer, pourriez-vous nous parler un peu de votre travail, quels sont vos mandats, votre rôle à l'éco-quartier? Depuis quand y travaillez-vous y que faisiez-vous avant?

### L'éco-quartier

- Pouvez-vous m'expliquer quel est le rôle de votre éco-quartier et un peu comment il s'articule avec l'arrondissement et les citoyens.
- Ce mode de gouvernance a-t-il changé dans le temps? Pourquoi s'est-il constitué comme ça?
- Quel est selon vous le rôle de l'éco-quartier dans le soutien de la participation citoyenne?
- Quels sont les principaux défis que vous rencontrez dans le soutien à la participation citoyenne?
- Depuis que les projets de RV existent, comment l'éco-quartier a adapté ou continue d'adapter ses services aux citoyens pour faciliter leur participation?
- L'éco-quartier soutient-il les comités de ruelles après la première phase de création du comité et d'interventions dans la ruelle, notamment pour aider et voir les enjeux dans l'entretien des végétaux et un maintien de l'engagement dans le temps?
- Quel est le rôle du REQ? Y-a-t-il des échanges d'idées et initiatives entre arrondissements ou entre éco-quartiers?

### Les enjeux de gestion des eaux pluviales et des ruelles vertes à l'arrondissement

- Est-ce que la gestion des eaux pluviales représente un défi particulier pour les projets de Ruelles Vertes? Comment décririez-vous les principaux enjeux qui expliquent que c'est un défi?
  - Depuis quand est-ce particulièrement un enjeu à l'arrondissement, de votre point de vue?
  - Avez-vous beaucoup d'échanges et de collaborations avec la Ville de Montréal sur cet enjeu? Quel type de soutien la Ville apporte-t-elle?
  - Selon vous, les ruelles ont-elles un potentiel pour expérimenter une gestion plus durable des eaux pluviales ?

### Projet de ruelle bleue-verte

Avez-vous entendu parler des ruelles bleues-vertes? Si oui, de votre expérience que pensez-vous ce modèle.

### Pour clore l'entretien

- Y a-t-il des éléments dont nous n'avons pas discuté que vous aimeriez partager ?

- Pour terminer, connaissez-vous d'autres personnes qui se sont impliquées dans ce projet de ruelle et qui seraient intéressées à participer à un entretien ? Ces personnes peuvent aussi être des citoyen·ne·s.

## BIBLIOGRAPHIE

- Alliance Ruelles bleues-vertes. 2018. « apport de la phase 3-Volet social » Dans Rapport final, Étude de faisabilité du projet Ruelles bleues-vertes. Par Vibert, Julie, Centre d'écologie urbaine de Montréal
- . 2018b. « Sondage réalisé auprès des riverain.e.s du site Viauville » Réalisé par Vorobief, Selma et Vibert, Julie. Centre d'écologie urbaine de Montréal. 11p.
- . 2018c. « Ruelles bleues-vertes : Réflexions des partenaires sur la gouvernance. » Réalisé par Vorobief, Selma, Centre d'écologie urbaine, en collaboration avec Pascale Rouillé, Les Atelier Ublo.
- . 2021. « Fiche grand public. » s.l.: s.n. <https://www.ruellesbleuesvertes.com/app/download/14523685129/WEB-CEUM-RBV-Fiche-grand-public.pdf?t=1627326449>.
- . s.d. « La démarche. » *Ruelles bleues-vertes*. <https://www.ruellesbleuesvertes.com/la-d%C3%A9marche/>.
- Association des architectes paysagistes du Canada. s.d. « Ruelle verte Cartierville | CSLA. » *Association des architectes paysagistes du Canada*. <https://www.csla-aapc.ca/awards-atlas/ruelle-verte-cartierville>.
- Audet, René, Ian Segers et Mathilde Manon. 2019. « Expérimenter la transition écologique dans les ruelles de Montréal : le cas du projet Nos milieux de vie ! » *Lien social et Politiques* (82). Lien social et Politiques: 224-245. doi:<https://doi.org/10.7202/1061884ar>.
- Bherer, Laurence et Geneviève Cloutier. 2019. « Agir directement et sans intermédiaire par les initiatives citoyennes en urbanisme. » *Urbanité*.
- Binette, Karelle. 2016. « Les comités de Ruelles vertes dans Rosemont-La Petite-Patrie : enjeux et défis de la mobilisation citoyenne – RAPPORT FINAL. » s.l.: Université du Québec à Montréal. [https://sac.uqam.ca/upload/files/Binette\\_Karelle\\_Les\\_comit%C3%A9s\\_de\\_ruellesOctobre\\_2016.pdf](https://sac.uqam.ca/upload/files/Binette_Karelle_Les_comit%C3%A9s_de_ruellesOctobre_2016.pdf).
- Bonneau, Alice. 2020. « Les ruelles vertes et bleues-vertes comme espace d'engagement citoyen. » *Villes Régions Monde*. 15 décembre. <http://www.vrm.ca/les-ruelles-vertes-et-bleues-vertes-comme-espace-dengagement-citoyen/>.
- Bonneau, Alice, Sophie L. Van Neste et Gregg Hetherington. 2021. « Analyse préliminaire des enjeux de gouvernance des projets-pilotes de ruelles bleues-vertes et du travail en alliance. » Rapport exécutif. s.l.: Institut national de la recherche scientifique.
- Chabot, Catherine. 2016. « Verdir Montréal : cadre d'action, stratégies de réalisation et innovation des groupes communautaires. » Mémoire, Institut national de la recherche scientifique. <https://core.ac.uk/reader/79433192>.
- Conseil régional de l'environnement de Montréal. 2013. « Un espace de fraîcheur dans Ahuntsic-Cartierville. » *Conseil régional de l'environnement de Montréal*. 19 juin. <https://cremtl.org/actualites/2013/un-espace-fraicheur-ahuntsic-cartierville>.
- Côté Jardin. s.d. « RUELLE VERTE CARTIERVILLE. » *Aménagement Côté Jardin*. <https://cotejardin.com/projets/ruelle-verte-cartierville-2/>.

- Cousins, Joshua J. 2017. « Infrastructure and Institutions: Stakeholder Perspectives of Stormwater Governance in Chicago. » *Cities* 66: 44-52. doi:10.1016/j.cities.2017.03.005.
- . 2018. « Remaking Stormwater as a Resource: Technology, Law, and Citizenship. » 5 (5). doi:https://doi.org/10.1002/wat2.1300.
- Dufresne, Raphaëlle, Sandrine Gueymard, Vincent Ouellet Jobin, Pascale Rouillé et Pauline Salaün. 2023. « Les ruelles bleues-vertes : Plaidoyer pour la multiplication des infrastructures vertes au Québec. » Montréal, Québec: s.n. <https://www.ruellesbleuesvertes.com/app/download/14750971829/RBV-Publication%20synthese.pdf?t=1682705417>.
- Finewood, Michael H., A. Marissa Matsler et Joshua Zivkovich. 2019. « Green Infrastructure and the Hidden Politics of Urban Stormwater Governance in a Postindustrial City. » *Annals of the American Association of Geographers* 109 (3). Taylor & Francis: 909-925. doi:10.1080/24694452.2018.1507813.
- H. Lauzon, Sophie-Laurence. 2019. « Analyse de processus d'implantation des ruelles vertes à Montréal et recommandations pour les porteurs de projets. » Essai, Université de Sherbrooke. [https://savoirs.usherbrooke.ca/bitstream/handle/11143/16154/Lauzon\\_Sophie\\_Laurence\\_H\\_M\\_Env\\_2019.pdf?sequence=4&isAllowed=y](https://savoirs.usherbrooke.ca/bitstream/handle/11143/16154/Lauzon_Sophie_Laurence_H_M_Env_2019.pdf?sequence=4&isAllowed=y).
- Hetherington, Gregg, Sophie Van Neste, Kathryn Furlong, Tatjana Leblanc et Rafael Ziegler, dir. 2021. « Ruelles bleues-vertes : gouvernance et enjeux sociaux. Rapport de revue de littérature, Groupe de recherche de l'Alliance des ruelles bleues-vertes. » s.l.: s.n.
- Hommels, Anique. 2005. « Studying Obduracy in the City: Toward a Productive Fusion between Technology Studies and Urban Studies. » *Science, Technology, & Human Values* 30 (3): 323-351. doi:10.1177/0162243904271759.
- Intégral* 8 *WEBDOCUMENTAIRES* :: 2017. 2018. Webdocumentaire. s.l.: s.n. <https://www.youtube.com/watch?v=P2QquaGY2d8>.
- Jolin-Dahel, Leïla. 2022. « Le secret des ruelles vertes de Montréal-Nord. » 8 août. <https://unpointcinq.ca/sinspirer/le-secret-des-ruelles-vertes-de-montreal-nord/>.
- Les Ateliers Ublo. 2018. Tableau gagnant-gagnant; Ruelles bleues-vertes.
- Karvonen, Andrew. 2011. *Politics of Urban Runoff: Nature, Technology, and the Sustainable City*. s.l.: The MIT Press. <https://mitpress.mit.edu/books/politics-urban-runoff>.
- Kelly, Charlotte. 2014. « Montréal en ruelles – Le récit de l'appropriation du lieu par les résidents de Rosemont-La Petite-Patrie. » Mémoire, Québec, Canada: Université Laval. <https://corpus.ulaval.ca/jspui/bitstream/20.500.11794/25490/1/31249.pdf>.
- Marsan, Jean-Claude. 2016. « Les années de réappropriation. » In *Montréal en évolution : quatre siècles d'architecture et d'aménagement*, 4<sup>e</sup> éd., 483-549. Patrimoine urbain. Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Mazoyer, Annabelle. 2018. « Analyse sociologique de l'émergence du phénomène des ruelles vertes sur l'Île de Montréal. » Mémoire, Université du Québec à Montréal. <https://archipel.uqam.ca/12250/1/M15864.pdf>.

- Meerow, Sara. 2020. « The Politics of Multifunctional Green Infrastructure Planning in New York City. » *Cities* 100: 102621. doi:10.1016/j.cities.2020.102621.
- Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, Arrondissement (MHM). 2019. « Guide d'aménagement des ruelles vertes. » s.l.: s.n. [http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND\\_MHM\\_FR/MEDIA/DOCUMENTS/GUIDE%20DES%20RUELLES%20VERTES%20-%208.5X11%20-%20FINALWEB.PDF](http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_MHM_FR/MEDIA/DOCUMENTS/GUIDE%20DES%20RUELLES%20VERTES%20-%208.5X11%20-%20FINALWEB.PDF).
- Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, Arrondissement (MHM). 2022. Bilan triennal, plans d'action en verdissement 2020-2021-2022.
- Nathan, David. 2018. « Verdir sa ruelle 101. » 6 juin. <https://unpointcinq.ca/mieux-etre/guide-ruelle-verte/>.
- Newell, Joshua P., Mona Seymour, Thomas Yee, Jennifer Renteria, Travis Longcore, Jennifer R. Wolch et Anne Shishkovsky. 2013. « Green Alley Programs: Planning for a Sustainable Urban Infrastructure? » *Cities* 31: 144-155. doi:10.1016/j.cities.2012.07.004.
- Ouellette-Vézina, Henri. 2020. « Les ruelles vertes se multiplient à Montréal. » *La Presse+*. 10 août. [http://plus.lapresse.ca/screens/fea9be89-58be-4e64-a780-21291f1f70ec\\_\\_7C\\_\\_0.html](http://plus.lapresse.ca/screens/fea9be89-58be-4e64-a780-21291f1f70ec__7C__0.html).
- Pham, Thi-Thanh-Hiên, Ugo Lachapelle et Alexandre Rocheleau. 2022. « Greening the Alleys: Socio-Spatial Distribution and Characteristics of Green Alleys in Montréal. » *Landscape and Urban Planning* 226: 104468. doi:10.1016/j.landurbplan.2022.104468.
- Rajotte Sauriol, Geneviève. 2021. « 6 étapes pour aménager une ruelle verte | 100°. » *100°*. 30 mars. <https://centdegres.ca/ressources/6-etapes-pour-amenager-une-ruelle-verte>.
- Rayfield, Bronwyn, Alain Paquette, Andrew Gonzales, Christian Messier, Danielle Dagenais, Jérôme Dupras, Jérémie Vachon, Maria Dumitru, Martin Lechowicz et Xavier Francoeur. 2015. « Les Infrastructures vertes : un outil d'adaptation aux changements climatiques pour le Grand Montréal. » Étude. s.l.: Fondation David Suzuki. <https://fr.davidsuzuki.org/wp-content/uploads/sites/3/2015/11/Infrastructures-vertes-outil-adaptation-changements-climatiques-Montre%CC%81al.pdf>.
- Regroupement des éco-quartiers. 2018. « Les programmes locaux d'implantation de ruelles vertes à Montréal. » s.l.: s.n. [https://ee5fbc53-4b27-4383-a739-153135b30e23.filesusr.com/ugd/87ef24\\_22da398a955741118924c4abe30a7979.pdf](https://ee5fbc53-4b27-4383-a739-153135b30e23.filesusr.com/ugd/87ef24_22da398a955741118924c4abe30a7979.pdf).
- . 2021. « Ruelles Vertes de Montréal. » *Ruelles vertes de Montréal*. <https://www.ruellesvertesdemontreal.ca/>.
- « Une nouvelle vie autour d'une ruelle : La ruelle verte Cartierville et le projet Mon Toit Mon Cartier. » 2016. In *Revitalisation urbaine et concertation de quartier*, 167-174. Études urbaines. Canada: Presses de l'Université Laval.
- Van Neste, Sophie L., Michel Rochefort, Danielle Dagenais, Sylvain Paquette, Geneviève Cloutier, Dominic Lapointe, Sophie Duschesne, Madenian, Hélène, Alexis Guillemard, Josée Provencal, Catherine Fournier, Fantine Chené, Alice Bonneau, Emmanuel Demard, Émilie Houde-Tremblau et Étienne Poulin. 2021. « L'adaptation aux changements climatiques dans le réaménagement d'un secteur urbain à Montréal : documentation du processus et expérimentations en ateliers. » s.l.: Labo Climat Montréal. <https://laboclimatmtl.inrs.ca/resultats/>.

Vibert, Julie et Pascale Rouillé. 2018. « L'adaptation aux changements climatiques : Des toits aux ruelles bleues-vertes. » s.l.: s.n.  
[https://s1.membugo.com/company/CPYO9qxj5LhP6vbo8lrLkiEO/asset/files/Paysages%202018\\_Des%20toits%20aux%20ruelles%20bleues-vertes.pdf](https://s1.membugo.com/company/CPYO9qxj5LhP6vbo8lrLkiEO/asset/files/Paysages%202018_Des%20toits%20aux%20ruelles%20bleues-vertes.pdf).

Ville de Montréal. 2020a. « RÈGLEMENT SUR LES BRANCHEMENTS AUX RÉSEAUX D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT PUBLICS ET SUR LA GESTION DES EAUX PLUVIALES 20-030. » s.l.: s.n.

———. 2020b. « Programme Éco-quartier. » *Ville de Montréal*. 25 juin.  
<https://montreal.ca/programmes/programme-eco-quartier>.